

# BILAN ET PERSPECTIVES 2022

ARCHITECTURE - URBANISME - ENVIRONNEMENT - SEINE-MARITIME



### **Bilan et perspectives 2022.**

Cet ouvrage a été imprimé en mai 2023 à 1200 exemplaires, par Corlet Imprimeur sur des papiers certifiés PEFC Coral Book 250 g pour la couverture et Magno Natural 110 g pour les pages intérieures.



Directeur de publication :  
Vincent Duteurtre.

Rédactrice en chef : Stéphanie Girard.  
Comité de rédaction : Clément Delaitre,  
Gilles Pesquet, Gaétane Prévot.

Ont participé à la rédaction :  
Emmanuel Côme, Jean-Christophe  
Goulier, Sandrine Le Doaré, Virginie  
Maury-Deleu, Valérie Lopes, Éric Piard,  
Juliette Prévost-Ruffini, Lucille Théron.  
Crédit Photos : CAUE 76, Éric Hourri,  
Vincent Brien, Claire Tenu, Maxence  
Rifflet, Ville de Bois Guillaume.

Crédits architectes : ACAU architectes,  
Laurent Protois, Bettinger Desplanques,  
CoBe, Benoit Stehelin.

Design Graphique :  
Benôit Eliot/Octopus.  
Dépôt légal à parution.

### **CAUE de la Seine-Maritime**

27 rue François-Mitterrand  
76140 Petit-Quevilly  
02 35 72 94 50  
[www.caue76.fr](http://www.caue76.fr)  
[caue@caue76.org](mailto:caue@caue76.org)

L'actualité de votre CAUE  
est sur les réseaux sociaux.



Couverture : Autretot, ferme de l'église  
au printemps, © Vincent Brien.



# RAPPORT MORAL

Cette première année de mandat à la présidence du CAUE de la Seine-Maritime aura été celle de la prise de contact avec l'association, ses missions, son conseil d'administration, ses adhérents et son équipe.

Je souhaite avant tout témoigner de l'engagement et du professionnalisme que j'ai pu constater chez les salariés de l'association, animés par leur mission d'intérêt général et emmenés par un directeur à la fois à l'écoute et dans l'action. Alors qu'elle commençait comme une année de transition, 2022 aura finalement été une année active et particulièrement constructive.

Avec plus de 200 études réalisées pour le compte des communes, près de 2500 conseils délivrés aux habitants de Seine-Maritime et plus de 80 contributions aux actions de nos partenaires institutionnels ou associatifs, les indicateurs d'activité du CAUE sont en hausse par rapport à 2021. Mais c'est surtout la richesse des projets menés qui doit être soulignée. Les temps forts et les actions détaillées en première partie de ce rapport démontrent la variété des publics touchés par le CAUE et son large champ d'action dans les territoires de Seine-Maritime.

Les réunions du conseil d'administration et les séminaires de travail que j'ai engagés en 2022 ont également permis de partager nos valeurs et notre ambition pour l'avenir du CAUE. Elles se concrétisent aujourd'hui à travers un « Projet

d'association » qui trace le cap des missions du CAUE pour les cinq années à venir et décline un plan d'action à la fois ambitieux et concret. Pour sa mise en œuvre, ce projet pourra s'appuyer sur la dynamique de l'équipe, sur une organisation en cours de structuration et sur le soutien du conseil d'administration.

Plus que jamais, le rôle du CAUE doit être affirmé. Dans le contexte de bouleversements écologiques, économiques et géopolitiques que nous connaissons, la qualité et la durabilité des espaces dans lesquels nous vivons devient un enjeu majeur.

La valorisation des mares, mise en avant cette année dans notre bilan d'activité, en est une belle illustration. Longtemps dénigrées au point d'être comblées ou abandonnées par milliers, les mares sont des éléments caractéristiques du patrimoine culturel et paysager de Seine-Maritime. Leur restauration ou leur création impacte fortement notre cadre de vie : régénération de la biodiversité, captation du carbone, valorisation des paysages, réduction des îlots de chaleur, lutte contre les inondations... sont autant de bénéfices d'une intervention à petite échelle sur nos territoires, mais avec des répercussions concrètes sur des enjeux environnementaux planétaires.

**Vincent RENOUX**  
Président du CAUE de la Seine-Maritime



04.

## LES MARES S'EXPOSENT

Les mares sont des alliées très utiles de la ressource en eau. L'exposition photos « Mares de Normandie » de Vincent Brien est présentée au public cette année. Elle est à la disposition des collectivités qui voudront promouvoir ce trésor du paysage normand.

### BILAN 2022

06.

#### UN TOUR BUS PLUI

Les élus du Havre Seine Métropole ont embarqué le temps d'une journée dans un bus pour découvrir des réalisations de logement de référence répondant aux problématiques de densification de l'habitat.

09.

#### REDÉCOUVRIR LA RECONSTRUCTION

La région Normandie a développé un label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » auquel les CAUE normands contribuent.

10.

#### RENDRE ACCESSIBLE CE QUI NE L'EST PAS

Un retour sur deux expositions réalisées en 2022 par le CAUE et ses partenaires.

13.

#### APPRENDRE À REGARDER POUR COMPRENDRE

Pourquoi l'école se saisit-elle de l'architecture ? Un entretien avec Sylvie Cao Van, conseillère Arts Visuels et architecture au rectorat de l'Académie de Normandie.

15.

#### EXPÉRIMENTER LA VÉGÉTALISATION

En 2021, la ville de Bois-Guillaume a renaturé ses cours d'école. Retour sur une expérimentation qui fait débat.

16.

#### PROTÉGER LES HAIES ET LES ARBRES

Retour sur deux expériences à La Crique et au Manoir au Fay. Le CAUE vous accompagne pour éviter les abattages et mieux préserver nos arbres.

18.

#### DE NOUVELLES FICHES URBANISME

11 fiches sur des Orientations d'Aménagement et de Programmation exemplaires pour guider les élus.

19.

#### UNE NOTE D'ENJEUX POUR PLANIFIER

À Saint-Aubin-Épinay, tout commence avec la vente d'un commerce dans le village.

20.

#### S'INSCRIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

À Longueil, c'est avec la restauration de l'église que les réflexions d'aménagement ont débuté.

22.

#### RÉNOVER LA FAÇADE D'UN PAVILLON

Lors d'un rendez-vous avec un particulier, l'architecte du CAUE conseille sur les proportions, les couleurs, les matériaux pour préserver la qualité architecturale d'une maison.

24.

#### VIE DU CAUE

La carte des conseillers, les élus du Conseil d'Administration et l'équipe.

## PERSPECTIVES

### 29. LE PROJET D'ASSOCIATION 2023-2027

Véritable carnet de route pour les années futures, le CAUE a fixé son cap stratégique et ses grands objectifs. Un plan d'actions en prise avec les problématiques des habitants de Seine-Maritime.

### 34. À VUE D'OEIL RIEN NE CHANGE. ET POURTANT...

Exposition modulable, outil d'évaluation, mise en récit des paysages. L'Observatoire Photographique des Paysages de la vallée de Seine est lancé en septembre prochain.

### 33. L'AGENDA 2023

Formations, visites, animations, les dates à retenir.

### 38. CONSEILLER FORMER SENSIBILISER

Toutes les missions du CAUE et le cadre de ses interventions

## ACTIVITÉ DES TERRITOIRES

- 39. POINTE DE CAUX
- 40. CAMPAGNE DE CAUX  
SEINE AGGLO
- 41. PLATEAU CAUX MARITIME
- 42. MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE
- 43. PETIT-CAUX VALLÉE DE LA BRESLE
- 44. PAYS DE BRAY
- 45. PAYS DIEPPOIS TERROIR DE CAUX

### 46. ACTIONS PARTENARIALES

Toutes les actions et le travail en réseau du CAUE.

### 48. RAPPORT DE GESTION ANNUEL

Claire Tenu, Halte fluviale, Oissel, juin 2020. Observatoire Photographique des Paysages de la vallée de Seine.



ACTUALITÉ 2023

# LES MARES S'EXPOSENT

L'exposition photographique « Mares de Normandie » est présentée au public cette année. 24 clichés du photographe Vincent Brien sont exposés pour sensibiliser à la préservation de ce trésor du paysage normand.

Mares tampons, mares de littoral, mares de chasse ou mares haricots : en accompagnant les communes dans leur projet de création ou de restauration des mares, le CAUE défend l'idée que non seulement la mare est un élément fort de notre paysage, mais qu'elle est aussi une alliée très utile pour préserver les ressources en eau et aider la nature à s'adapter au changement climatique qui s'est enclenché.

Ainsi, cette nouvelle exposition vise à sensibiliser le public sur des actions de préservation, de gestion, de création de mares, et s'adresse à tous les publics, enfants et adultes.

## Une exposition modulable à disposition des collectivités et des associations

Conçue pour pouvoir s'adapter à différents espaces publics – grands, moyens et petits formats sont encadrés pour être installés facilement sur des cimaises ou du matériel d'exposition –, l'exposition s'accompagne de deux panneaux introductifs qui expliquent au visiteur la démarche et retracent le travail des différents partenaires sur le sujet. Pour les animations pédagogiques, le CAUE a réalisé des panneaux explicatifs complémentaires : ils donnent des informations pratiques pour la rénovation des mares, présentent la faune et la flore remarquables dans les mares normandes.

## Vincent Brien, photographe du réel

Vincent Brien a travaillé en plan large, choisissant une optique « proche de la vision humaine. Cela [lui] a permis de réaliser des photos à plat, photos du réel, à distance de toute narration, de tout ornement, offrant une sobriété que le documentaire impose ». La commande était cadrée par la volonté de présenter les contextes paysagers variés des mares de Normandie : une mare par département, liée à un paysage emblématique, a été photographiée aux quatre saisons, ainsi que des mares représentatives d'autres milieux. Vincent Brien est un photographe de Normandie très attaché à la défense de son territoire, auteur également d'un recueil consacré au travail de la pomme et du cidre.



« MARES DE NORMANDIE » est une exposition itinérante réalisée en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conservatoire d'espaces naturels de Normandie, le CAUE 27, le Parc naturel régional des boucles de la Seine, le Centre photographique Rouen Normandie et l'Agence régionale de l'environnement de Normandie.



Chantier manuel d'arrachage d'égérie dense, réalisé sur la commune des Ventes par les étudiants du Lycée Agricole Édouard de Chambray à Gouville.



Manche, Réserve Naturelle Nationale de Vauville, La Grande Mare au printemps.

## LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

# UN TOUR-BUS PLUi

**Au printemps 2022, les élus de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ont embarqué dans un tour-bus PLUi d'Étainhus à Arelaune-en-Seine, en passant par Beuzeville et Roncherolles-sur-le-Vivier. Le groupe, guidé par deux conseillers du CAUE 76, est parti à la découverte de quatre opérations de logements de référence.**

En pleine élaboration de leur PLU intercommunal, les élus de la pointe de Caux ont visité, le temps d'une journée, quatre communes engagées dans une urbanisation maîtrisée.

Sur site, les élus des communes visitées ont partagé leur expérience et expliqué leur démarche innovante en termes de qualité d'aménagement et de densité. Chacun à sa manière a cherché à réinventer un nouveau modèle de quartier, mieux adapté aux besoins de ses habitants et plus en adéquation avec l'identité locale. Comment densifier l'habitat en préservant l'identité de la commune et la qualité de vie des habitants ? Cette visite du CAUE a permis aux maires d'imaginer de nouvelles formes urbaines, loin des préjugés et des oppositions « lotissement versus tours et barres ». Ils se sont imprégnés de références architecturales ingénieuses et adaptées aux différentes échelles de communes, y compris rurales. Ces visites de terrain vont enrichir les débats et, à terme, les élus sauront encadrer au mieux la qualité des futures opérations de logements de leur territoire.

## De l'utilité de voir des réalisations concrètes

50 logements à l'hectare. Le chiffre peut effrayer, car la notion de densité est difficile à concevoir. C'est l'intérêt de visualiser les opérations : cela permet de mieux appréhender les solutions possibles. Quel que soit l'avancement de votre PLUi, une journée de visite partagée apporte un réel enrichissement : elle crée des références communes qui alimenteront ensuite les débats et serviront d'inspiration, notamment lors

de la réalisation des Orientations d'aménagement et de programmation.

## Les points communs des opérations

- Une réflexion aboutie sur les services de proximité ;
- Une mixité de logements répondant au parcours résidentiel et aux besoins des habitants ;
- Une mixité de typologies architecturales et des densités maîtrisées en cohérence avec l'identité communale ;
- Davantage d'espaces publics partagés et une attention particulière aux aménagements paysagers ;
- Une place importante accordée aux piétons par des liaisons douces entre le quartier et le reste de la commune.







## UN LABEL RÉGIONAL

Pour obtenir le label, il faut bien sûr disposer d'un patrimoine significatif et développer un programme de valorisation et d'animation autour de la Reconstruction. En contrepartie, la Région Normandie valorise son attractivité en aidant financièrement aux travaux de rénovation privés, à la condition qu'ils apportent une valeur ajoutée au patrimoine. Les CAUE normands se tiennent à la disposition des habitants des communes labellisées pour des conseils gratuits.

## PATRIMOINE MODERNE

# REDÉCOUVRIR LA RECONSTRUCTION

Avec l'Union Régionale des CAUE normands, le CAUE 76 poursuit son travail de sensibilisation à la qualité architecturale et paysagère, dans le cadre du label régional sur l'attractivité du centre des villes reconstruites après la Seconde Guerre mondiale, mis en place en 2019.

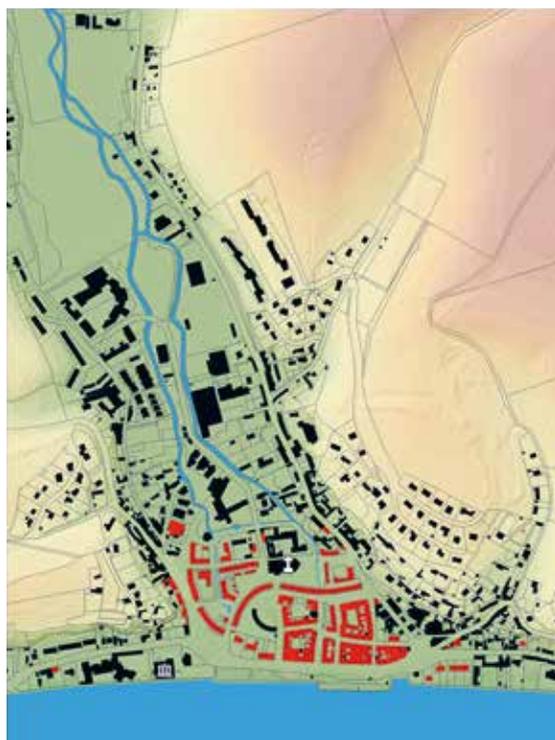
Le label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie » a été attribué par la région Normandie aux communes de Flers, Saint-Lô, Caen, Saint-Hilaire-du-Harcoët, Trévières, Les Monts d'Aunay et Le Havre. En Seine-Maritime, les communes de Gournay-en-Bray, Rives-en-Seine et Sotteville-lès-Rouen se sont portées candidates en 2022. Le dispositif régional a pour objectif de reconnaître et de valoriser un urbanisme très présent en Normandie par une action culturelle communale, une sensibilisation aux élus et une aide financière aux propriétaires rénovant leur logement.

Les CAUE normands travaillent à valoriser l'urbanisme, l'architecture et le paysage de la Reconstruction. Desservi par un déficit de structuration paysagère et un manque d'entretien, on ne distingue plus très bien les réelles qualités de cette Reconstruction et l'histoire qu'elle nous raconte.

Notre rôle ici est d'expliquer les démolitions, le projet, ce qui n'a pas pu être réalisé, les multiples techniques industrielles de préfabrication et d'assemblage, les styles, la volumétrie, la composition des façades, les matières, la ferronnerie, la brique, la pierre de taille, la mignonette, etc.

Aujourd'hui, le centre des villes reconstruites est valorisable par le ravalement des façades, la colorimétrie, l'aménagement de l'espace

public, la végétalisation des cours, l'accessibilité, la rénovation des logements ou même l'aménagement des combles et des terrasses.



Rives-en-Seine, bâti de la Reconstruction, plan cadastral (PCI Vecteur - cadastre.data.gouv.fr).  
Réalisation CAUE de la Manche novembre 2022.

## SENSIBILISER

# RENDRE ACCESSIBLE CE QUI NE L'EST PAS

En 2022, le CAUE a coréalisé deux expositions différentes : « Et si ? Construire et rénover autrement » et « Mares de Normandie ». Dans les deux cas, les expositions sont modulables, mobiles et en itinérance cette année en Normandie.

## Et si ? Construire et rénover autrement

Réalisée en 2022, l'exposition « Et si ? Construire et rénover autrement » a rencontré un beau succès auprès des visiteurs. L'évènement, monté avec la Maison de l'architecture de Normandie – Le Forum, l'Association Régionale pour la Promotion de l'Écoconstruction (ARPE), l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSAN) et UniLaSalle campus de Rouen, est une invitation à découvrir les écomatériaux et l'écoconstruction au travers d'opérations exemplaires. Mais c'est également l'occasion de nourrir les réflexions sociétales sur notre territoire, grâce à un programme associé de visites et de rencontres.

## Mares de Normandie

Exposition montée avec le soutien de l'Agence de l'eau Seine Normandie, elle est constituée de 24 clichés photographiques réalisés par Vincent Brien qui illustrent le livre du même nom réalisé par le CAUE. Composantes essentielles de la trame bleue, les mares et leurs multiples intérêts paysagers, écologiques (biodiversité) et environnementaux (rôles hydrauliques, changements climatiques) sont valorisées au travers de cette exposition. Elle contribue à la construction d'une culture commune autour des mares, au croisement de leur histoire, de leurs usages et de leur intérêt patrimonial, paysager, écologique et hydraulique.

Initialement prévue en 2020, la diffusion de cette exposition a dû être décalée du fait de la crise du

Covid-19. La programmation sur l'ensemble du territoire de la Normandie démarrera en 2023.

## Toucher, voir, écouter

Pour sensibiliser le public à l'architecture et à l'environnement, l'exposition demeure un outil de médiation utile qui permet de mêler expérience sensorielle et points de vue concrets autour d'un sujet d'actualité. Avec ces expositions, le CAUE rend accessible et visible ce qui ne l'est pas pour tous. Ainsi, sur le sujet des matériaux biosourcés ou celui de la préservation des mares en Normandie, le CAUE souhaite sensibiliser, faire passer des messages autour de la qualité de vie, la préservation de la ressource, les changements climatiques et sociétaux qui s'annoncent. L'enjeu est aussi de contribuer à l'évolution des pratiques et au développement local de filières.

Dans toutes ses actions de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère, le CAUE 76 travaille en partenariat et s'appuie sur les spécialistes de chaque domaine abordé : la Maison de l'architecture de Normandie – Le Forum, l'Association Régionale pour la Promotion de l'Écoconstruction (ARPE), École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSAN), UniLaSalle campus de Rouen, le CAUE 27, l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, le Conservatoire d'espaces naturels Normandie et la région Normandie.



Les expositions du CAUE sont mises à disposition de toutes les collectivités ou associations qui le souhaitent. Pour chaque lieu d'exposition et toutes sollicitations, l'équipe du CAUE accompagne la mise en place, la programmation des manifestations et des actions culturelles associées, et la communication.

## ET SI ? CONSTRUIRE ET RÉNOVER AUTREMENT

Présentée du 15 avril  
au 17 septembre 2022  
à la MAN – le Forum

**1 900 visiteurs**  
**280 enfants, adolescents et étudiants**  
**12 visites guidées de groupes**  
**9 ateliers enfants/familles**

**Exposition toujours en cours dans différents lieux de Normandie**





## ACTION JEUNE PUBLIC

# GRAINES D'ARCHITECTES APPRENDRE À REGARDER POUR COMPRENDRE

Lire l'architecture, décrypter un paysage, découvrir les richesses du patrimoine local: Graines d'architectes est un dispositif de sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire.

Sylvie Cao Van, conseillère arts visuels et architecture, de la délégation académique à l'Action culturelle, au rectorat de l'Académie de Normandie, revient sur les motivations à intégrer l'architecture dans les programmes d'action culturelle.

**CAUE : Dans quel contexte d'éducation culturelle le dispositif Graines d'architectes s'inscrit-il ? Pourquoi avoir choisi l'architecture ?**

**S.C.V. :** Graines d'architectes s'inscrit dans l'objectif de la délégation académique à l'Action culturelle et de ses partenaires de permettre à tous les élèves d'être, au cours de leur scolarité, en contact avec des dispositifs d'éducation artistique et culturelle. Si l'architecture n'est pas le domaine artistique et culturel vers lequel les enseignants vont se diriger spontanément pour développer des projets, elle est transversale à de nombreuses disciplines. Et naturellement, la sensibilisation à l'architecture prend place dans les parcours citoyen et avenir de l'élève.

**CAUE : Quel est l'intérêt d'aborder l'architecture dans le cursus pédagogique des élèves à l'école primaire et au collège ?**

**S.C.V. :** La transmission de l'architecture, par ses différentes approches – savoir, analyse critique, approche sensorielle, pratique – incite les élèves à s'ouvrir à une culture partagée leur permettant de mieux comprendre leur environnement et les

modifications qui s'y opèrent. Former nos jeunes citoyens est indispensable pour qu'ils deviennent des acteurs pertinents de leur cadre de vie.

**CAUE : Et pour les enseignants, ce dispositif change-t-il quelque chose à leur pratique ?**

**S.C.V. :** Le dispositif place les enseignants tout comme les élèves dans une dynamique de projet où les disciplines se croisent, où sont mutualisés les connaissances et les savoir-faire. Les compétences des uns et des autres se complètent et donnent du sens aux apprentissages.

**CAUE : Quels sont les points forts de la formation proposée en amont pour les enseignants ? Comment chacun.e y s'approprie les sujets ?**

**S.C.V. :** Le CAUE a une très bonne connaissance du territoire : il va apporter un regard expert, poser les bases théoriques, donner des clés, du vocabulaire spécifique qui seront complétés par une approche concrète sur site pour en observer toutes les spécificités. Son point fort est donc d'associer des connaissances et des références à une approche sensible du paysage et du bâti, d'ouvrir des

perspectives de travail. Cette formation permet aux enseignants – quelle que soit leur discipline – de redécouvrir les caractéristiques des lieux qu'ils habitent, d'envisager leur approche pédagogique et thématique sous des angles nouveaux, d'enrichir le projet qui sera mené avec les élèves.

**CAUE : Sachant qu'elle a lieu avant l'animation avec les étudiants en architecture, en quoi notre intervention pour une visite à proximité de l'établissement est-elle intéressante pour la classe ?**

**S.C.V. :** Les deux approches sont complémentaires, dans une progression. Il s'agit de commencer

par apprendre à regarder pour percevoir et comprendre. En réveillant la curiosité et le sens de l'observation chez les élèves, en les guidant pour percevoir la relation entre les différents éléments qui composent leur cadre de vie, l'intervention du CAUE les prépare à être plus réceptifs aux propositions essentiellement orientées sur la pratique par l'étudiant architecte qui interviendra ensuite dans la classe.



## L'ACTION JEUNE PUBLIC

Toute l'année, les équipes du CAUE sont engagées dans des actions de sensibilisation auprès des enfants et des adolescents de la Seine-Maritime.

### GRAINES D'ARCHITECTES

**« Architecture balnéaire » — Secteur de l'Opération Grand Site : Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral**

- 1 journée de formation + 1 demi-journée de visite en classe par le CAUE
- 7 étudiants en architecture mobilisés sur 2 jours en classe
- 1 journée de restitution commune au musée Les Pêcheries à Fécamp, le 22 mai 2023
- 7 classes (4 en collège + 3 en élémentaire) : 11 enseignants formés et 190 élèves sensibilisés

### JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

**La relation entre l'intérieur et l'extérieur**

- 1 journée de formation par le CAUE
- 13 étudiants en architecture mobilisés sur 1 journée en classe
- 13 classes (lycée + collège) : 26 enseignants formés et 352 élèves sensibilisés

### LES ENFANTS DU PATRIMOINE

**« Patrimoine durable » + Accent local « Patrimoine de la Reconstruction »**

- 9 partenaires :
  - Métropole Rouen Normandie, Pays d'Art et d'Histoire
  - Musée National de l'Éducation
  - Régie des Équipements culturels de Rouen
  - Archives départementales de Seine-Maritime
  - Réunion des musées métropolitains Rouen Normandie
  - Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande
  - Pays d'Art et d'Histoire, Le Havre Seine Métropole
  - Ville de Montivilliers/Écopôle Cycle de l'Eau Le Havre Seine Métropole
  - Association des amis du château de Miromesnil

- 25 sites de visites proposés la veille des Journées du Patrimoine (tous niveaux) : 38 enseignants et 841 élèves sensibilisés

BOIS-GUILLAUME

# EXPÉRIMENTER LA VÉGÉTALISATION

En 2021, la commune, accompagnée par le CAUE, a lancé un processus de végétalisation de ses cours d'école. Deux ans plus tard, où en est le projet ? Retour d'expérience sur une expérimentation qui fait débat.



Depuis le début du projet en 2021, sur les 7 écoles que compte la ville de Bois-Guillaume, les cours de 4 d'entre elles (3 maternelles, 1 élémentaire) ont été végétalisées, répondant à un projet conçu avec les enfants et les équipes pédagogiques par DCI Environnement. La renaturation de la cour de l'école élémentaire Georges-Bernanos est en cours d'étude avec l'agence Arc-en-Terre pour des travaux qui devraient s'effectuer dans le courant de l'année. Les deux dernières cours feront l'objet d'un marché groupé.



**Entretien avec Laurent Guittard, directeur des services techniques de la ville**

**CAUE : Quels retours avez-vous de la part des équipes pédagogiques ?**

**L.G. :** Cette initiative emporte largement l'adhésion et s'avère très appréciée, tant par les enseignants que par les élèves. Le cadre expérimental des premiers aménagements que nous avons menés a néanmoins pu engendrer parfois certaines problématiques que nous nous sommes efforcés de corriger, en corrélation avec les équipes pédagogiques et les services concernés. Par exemple, nous avons favorisé l'implantation de jeux en bois qu'il nous a fallu adapter pour

prévenir les glissades. Au-delà des jeux, du matériel pédagogique a été installé à l'extérieur, comme des tableaux noirs ou des potagers, permettant ainsi d'envisager de nouvelles approches d'enseignement.

La végétalisation a également permis aux enseignants et aux enfants d'évoluer dans de meilleures conditions, notamment lors de pics de chaleur. Le succès de ces végétalisations s'explique aussi par une valorisation esthétique et architecturale des cours où tout est pensé pour l'épanouissement et le bien-être des enfants.

**CAUE : Quel investissement représente la végétalisation des cours pour les communes ?**

**L.G. :** Ces aménagements impliquent deux types de coût : l'un portant sur l'investissement, au moment de la réalisation des travaux, l'autre sur le fonctionnement pour l'entretien de ces cours (renouvellement des copeaux, taille des végétaux, tonte...).

Certes, le coût d'entretien est plus élevé, mais ces nouveaux projets ont suscité une remise en question très profitable de l'organisation des services techniques. Grâce à la mobilisation des agents et à leur enthousiasme, nous avons relevé le défi de la gestion de ces nouveaux espaces, ce qui a contribué à renforcer la cohésion des équipes.

## LA CRIQUE

# PROTÉGER LES HAIES ET LES ARBRES

**C'est un enjeu fort de la transition écologique. Si la protection réglementaire permet de maîtriser abattages et arrachages, le renouvellement de ces structures, parfois vieillissantes, fragilisées par des maladies ou par l'évolution du climat, est tout aussi nécessaire.**

La commune de La Crique comportait une hêtraie séculaire, véritable cathédrale de verdure qui structurait la rue principale. La sénescence des arbres ayant été reconnue (trunks creux, arbres dépérissant), la commune a engagé abattages, dessouchages et replantations d'une séquence de près d'un kilomètre. L'accompagnement du CAUE 76 autour de la stratégie de replantation a permis la visite d'une pépinière puis le choix des essences végétales, disposées en double rang de part et d'autre de la voie. Une grande diversité d'espèces a été retenue, en strates différentes, avec une majorité de chênes. L'identité du bourg avec sa « hêtraie » va évoluer vers une structure arborée plus variée, favorable à la biodiversité. Les problèmes sanitaires peuvent aussi affecter certaines essences comme le frêne, soumis à un champignon, la chalarose. À Yvetot, sur une partie des talus qui entourent le manoir du Fay, les frênes sont malades (diagnostic phytosanitaire de l'ONF). Dans ce site à caractère patrimonial, l'abattage nécessaire des arbres a été présenté aux habitants en réunion publique. Le CAUE 76 a pu proposer une stratégie de reconstitution des talus cauchois et des perspectives de replantation. Il accompagnera la commune dans le choix définitif des essences végétales.

Après la plantation, un entretien adapté, respectant les systèmes racinaires, les houppiers et la physiologie des arbres, est une autre condition pour préserver durablement ce patrimoine vivant.

Les paysagistes conseillers du CAUE peuvent conseiller les collectivités et les habitants sur la stratégie de gestion des arbres et des talus situés sur le domaine communal ou privé.

## **ABATTRE SEULEMENT SI LES ARBRES SONT DANGEREUX !**

**Des arbres malades peuvent présenter un risque réel de chute. Un diagnostic sanitaire réalisé par un expert arboricole permet d'identifier les arbres dangereux. Seuls ces sujets doivent être abattus pour protéger préventivement les biens ou les personnes, mais pas l'alignement complet. La plantation de jeunes arbres et/ou d'arbustes dans les trouées permet de recomposer progressivement la haie arborée. Préserver les vieux arbres le plus longtemps possible, c'est agir pour la biodiversité et le climat.**



## RESSOURCES

# DE NOUVELLES FICHES URBANISME



L'équipe du CAUE a édité avec l'État onze fiches sur le thème des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Les communes Darnétal, Beautot, Fécamp, Morgny-la-Pommeraye, Offranville, Moulineaux, Le Havre et Yvetot ont été choisis pour leur exemplarité. Sectorielles ou thématiques, plusieurs situations ont été compilées : concilier zone portuaire et zones de loisirs, intégrer une trame verte et bleue, aborder la question des déplacements, requalifier le centre-ville.

Toute l'année, les conseillers architectes, urbanistes et paysagistes recensent les opérations exemplaires qui ont été réalisées dans le département afin de les partager avec le plus grand nombre d'élus, de les faire connaître aux habitants, mais aussi aux étudiants, aux enfants et aux professionnels.

Créer des ressources pour conseiller et informer, c'est peut-être la partie la moins connue du travail des conseillers : rechercher, vérifier les informations sur un sujet précis, compiler les références. Fiches pratiques, fiches référentielles ou brochures, l'édition de ces documents répond soit à l'actualité, soit à une demande des collectivités.

Pour ces fiches, l'idée est venue d'un constat partagé avec les services de l'État. « Nous constatons avec les équipes de la DDTM que les élus rencontraient des difficultés à s'emparer de l'outil OAP, alors que c'est un outil très intéressant », explique Clément Delaitre, conseiller paysagiste urbaniste au CAUE. Comme pour l'architecture ou le paysage, les fiches du CAUE sont des référentiels : « Nous valorisons des exemples locaux et concrets en montrant leur diversité. » L'objectif du CAUE est d'inciter

les maires à approfondir leurs Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Le contexte du changement climatique, le dispositif « Zéro Artificialisation Nette » et la baisse des espaces à urbaniser devraient rendre ces réalisations d'OAP de plus en plus stratégiques. Passer d'un urbanisme réglementaire à un urbanisme de projet, c'est l'enjeu pour toutes les collectivités qui travaillent sur ces sujets. Les OAP sont des éléments à part entière du Plan local d'urbanisme (PLU). Elles ont pour objectif de préciser les orientations générales sur des secteurs définis ou des thématiques en matière d'aménagement urbain.

## SORTIES PRÉVUES EN 2023

### Agir sur sa zone d'activités

Végétaliser, faciliter les déplacements, convertir une zone d'activités, brochure de 4 pages et une collection de 8 fiches sera diffusée auprès des collectivités.

### Ville du Havre

Cahier de recommandations architecturales sur le quartier de Sanvic, cahier de 50 pages.

### Zéro Artificialisation Nette

Le CAUE travaille cette année sur la réalisation d'un guide pour la densification en zone rurale qui décrypte ces opportunités. Chaque fiche s'attachera à une situation type en mettant en avant un potentiel foncier et en proposant des possibilités d'optimisation adaptées pour les habitants.

SAINT-AUBIN-ÉPINAY

# UNE NOTE D'ENJEUX POUR PLANIFIER

En 2022, la commune a fait appel aux conseils du CAUE pour réfléchir sur les aménagements possibles. Benoît Anquetin, maire de Saint-Aubin-Épinay revient sur cette expérience.



**CAUE : Pourquoi avez-vous fait appel à notre conseil ?**

**Benoît Anquetin, maire de Saint-Aubin-Épinay :**

Le CAUE était déjà venu faire des études pour la commune, qui ont été

très bien faites et positives. J'avais notamment apprécié les projections pour l'aménagement du centre-bourg. Il y a eu aussi une étude sur le parc Saint-Romain, projet qui a vu le jour depuis. Alors quand le commerçant du village a voulu vendre et qu'un promoteur venait déjà avec un projet d'immeuble, j'ai pensé qu'une étude serait nécessaire pour savoir si le commerce devait rester à sa place ou pas, et qu'il serait intéressant d'intégrer également à la réflexion les autres espaces du centre. Comme un salon de coiffure, le presbytère, la mairie.

Aujourd'hui, je souhaite que ce programme se réalise. Nous avons missionné l'EPFN pour l'acquisition du fonds de commerce. Nous partons sur un projet de destruction reconstruction, en gardant le style ancien, avec une ouverture avec le presbytère qui pourrait accueillir une bibliothèque ou une mairie ou une garderie. Une concertation avec les habitants a été organisée.

**CAUE : Qu'avez-vous retiré de cette concertation ?**

**B.A. :** Elle a été positive. On va en tenir compte des résultats avec l'urbaniste qui va préciser les choses. Les habitants ont exprimé leur souhait



de garder l'épicerie et il y a eu plein d'idées sur le commerce local. Cela a enrichi la vie locale et c'est une réflexion qui va être approfondie par la suite : nous allons continuer d'associer le CAUE avec les membres du conseil municipal pour retravailler le projet en collaboration avec le cabinet « Quartier Libre » qui a été missionné par l'EPFN. D'ailleurs, je recommande régulièrement le CAUE, car il nous donne toujours le bon fil conducteur pour nos aménagements.

## LONGUEIL

# S'INSCRIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Il est parfois difficile pour une équipe municipale de bâtir un projet communal de façon globale sur la durée. Didier Ledrait, maire de Longueil, revient sur l'accompagnement du CAUE 76 à l'occasion de son projet « Entre deux rives ».



**CAUE : En quoi consiste le projet « Entre deux rives » ?**

**Didier Ledrait, maire de Longueil :** Notre fil conducteur, c'est la valorisation et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti. Nous avons commencé par la restauration de l'église, puis nous avons déménagé la mairie en cœur de bourg et requalifié ce cœur de bourg. On a travaillé de

concert sur les espaces naturels, avec la création de cheminements doux, d'une véloroute et la renaturation de l'ancien stade en bordure de la Saône. D'autres projets se sont greffés, rejoignant totalement ce fil conducteur, comme l'achat et la restauration de la charreterie qui ont permis de conforter la requalification de la traversée de bourg et l'attractivité sur notre commune.

**CAUE : Comment avez-vous construit votre projet ?**

**D.L. :** Je faisais partie de l'ancienne équipe municipale, ce qui m'a donné le temps de la réflexion. Je ne voulais plus de projet au coup par coup. La base de tout, ce sont les convictions, et la première, c'est de vouloir préserver notre environnement, notre cadre de vie. C'est devenu notre fil conducteur, il faut s'y tenir sur la durée pour le moindre programme, avec beaucoup d'abnégation !

**CAUE : Les habitants de Longueil vous ont-ils suivi dans de telles ambitions ?**

**D.L. :** Quand on y croit, c'est possible ! Ces convictions, je les ai partagées au travers d'un document écrit et illustré, les études du CAUE m'y ont aidé et ont conforté l'approche globale. Une petite feuille de chou vient informer régulièrement des avancées. Avec le temps, même les habitants se sont approprié la démarche. Cette acculturation a permis d'embarquer le plus grand nombre et les projets réalisés ont leur adhésion, c'est devenu

« leur » maison. C'était également utile pour les demandes de subvention, on était prêt ! On a obtenu entre 60 et 80 % de financements pour chaque projet.

**CAUE : Pouvez-vous nous en dire plus sur la méthode ?**

**D.L. :** D'abord, on réfléchit à ce qu'on veut pour notre commune, est-ce que telle idée fait partie de notre vision, etc. L'argent, ça vient après ! Par contre, il faut savoir s'adapter pour saisir les opportunités et tenir le budget. Ensuite, on s'entoure, on va chercher les partenaires, comme le CAUE, le Conservatoire du littoral... On a besoin d'un œil extérieur et de compétences précises.

**CAUE : Si c'était à refaire, que changeriez-vous ?**

**D.L. :** Rien au niveau des convictions. Le sujet du changement climatique et la nécessité de préserver notre environnement sont encore plus

évidents aujourd'hui. En revanche, au niveau des subventions, c'est plus difficile. C'est plus long, moins garanti, mais avec un projet global qui suit un fil conducteur environnemental, on est cohérents et on s'inscrit dans la transition écologique, donc on coche toutes les cases.



## CONSEIL HABITANTS

# RÉNOVER LA FAÇADE D'UN PAVILLON

Chaque semaine, dans plus de vingt points de rendez-vous en Seine-Maritime, les sept architectes du CAUE conseillent les habitants dans leurs projets d'architecture ou d'aménagement.

L'architecte du CAUE a conseillé une habitante de Gruchet-Le-Valasse qui souhaitait redonner une personnalité aux façades de sa maison. Retour sur les préconisations du CAUE pour préserver la qualité architecturale de son pavillon. Qu'il s'agisse de construction, rénovation, agrandissement ou de sujets d'apparence plus bénins comme celui du traitement de façades, les conseils du CAUE peuvent s'avérer importants pour préserver nos paysages de Seine-Maritime. La construction présentait déjà une bonne composition générale et son toit très pentu de tuiles plates s'imposait dans la perception générale de la bâtisse. Afin de recalibrer visuellement la façade qui présentait des formats d'ouvertures moins hautes en rez-de-chaussée qu'à l'étage, l'architecte du CAUE conseille de dessiner volontairement un effet de socle, sur l'ensemble du rez-de-chaussée afin d'asseoir l'étage noble. La particularité des ouvertures de l'entrée et de la cage d'escalier suggérée par les pavés de verre est accentuée par un traitement de modénature identique au socle.

## Le ton pierre: le coloris du non-choix

Depuis les années 60, les constructions prennent une finition « ton pierre », coloris générique par défaut qui a généré une banalisation de nos paysages et contribue à l'éloignement de l'identité de nos régions. L'architecte du CAUE propose donc les tonalités des matériaux locaux qui sont compatibles avec l'architecture récente et contemporaine. Les couleurs terre, sable, terre cuite offrent une gamme chaleureuse d'ocres qui adoucissent considérablement la rigidité des constructions récentes dans le paysage. Plusieurs teintes sont proposées : briques silico calcaires, teinte rose-brun.

Les menuiseries devant être remplacées, l'architecte recommande d'éviter l'inéluctable gris anthracite (ral 7016), qui, au même titre que l'enduit ton pierre, devient la teinte standardisée des menuiseries. Enfin pour la porte d'entrée, maintenir le bois en matériau contribue à porter une image qualitative : l'authenticité de la matière reste intemporelle.



## Rénovation énergétique : un nouvel accueil est ouvert à Rouen.

Créé en 2022 par la Métropole Rouen Normandie, l'Agence Locale Transition Énergétique Rouen Normandie (SPL) accompagne les habitants dans la rénovation énergétique de leur bien. L'agence a mis en place avec le CAUE 76 une nouvelle permanence dans ses locaux situés à 9B rue Jeanne d'Arc à Rouen. Il s'agit d'un conseil architectural gratuit, en amont, qui permet de prendre en compte les qualités architecturales, patrimoniales de chaque projet et les contraintes techniques qui s'appliquent au bâti en fonction de son époque de construction.



# LES CONSEILLERS DU CAUE 76

Nos architectes conseillers sont référents pour leur territoire mais sont amenés à travailler en transversalité avec leurs collègues sur tout le département.



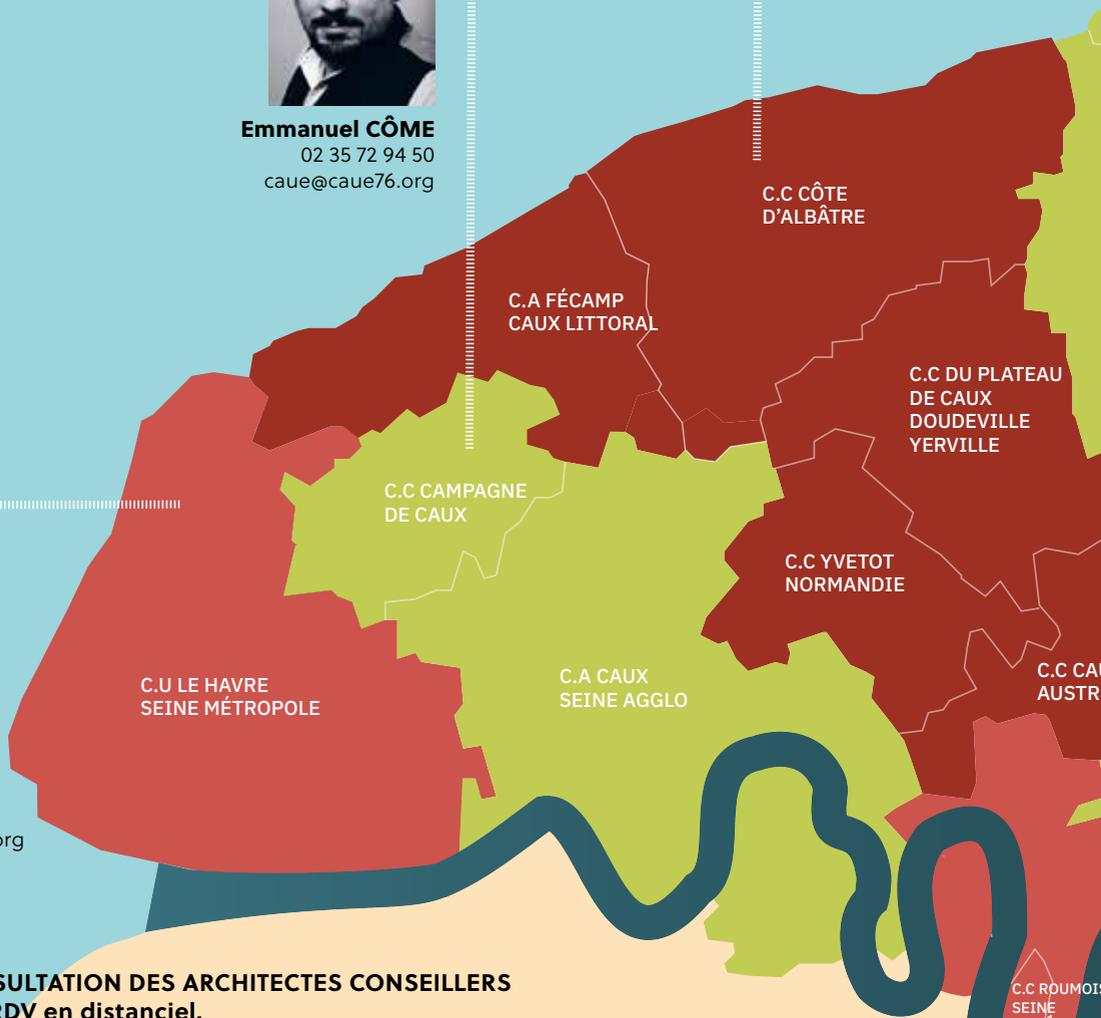
**Emmanuel CÔME**  
02 35 72 94 50  
caue@caue76.org



**Éric PIARD**  
02 79 41 01 06  
e.piard@caue76.org



**Lucille THÉRON**  
02 79 41 01 12  
l.theron@caue76.org



## LIEUX DE CONSULTATION DES ARCHITECTES CONSEILLERS

Possibilité de RDV en distanciel.

Blangy-sur-Bresle  
Tél. 02 35 94 02 76

Bois-Guillaume  
Tél. 02 35 12 24 69

Cany-Barville  
Tél. 02 35 57 85 00 /  
02 35 57 95 14

Clères  
Tél. 02 35 33 23 31

Criquetot-l'Esneval  
Tél. 02 77 24 30 10 /  
07 88 69 29 71

Dieppe  
Tél. 02 35 06 66 00 /  
02 35 06 63 58

Dieppe - DDTM - BAU  
Tél. 02 35 06 66 36

Elbeuf  
Tél. 02 32 96 90 11

Fécamp  
Tél. 02 35 10 60 14

Gonfreville-l'Orcher (ville)  
Tél. 02 35 13 17 62

Gournay-en-Bray  
Tél. 02 35 09 85 69

Grand-Quevilly  
Tél. 02 35 68 99 14

Isneauville  
Tél. 02 35 60 57 85

Lillebonne  
Tél. 02 32 84 40 33 /  
02 32 84 40 40

Malaunay  
Tél. 02 32 82 55 67

Montivilliers  
Tél. 02 79 92 76 40

Neufchatel-en-Bray  
Tél. 02 32 97 45 65

Oissel  
Tél. 02 32 95 89 74

Petit-Quevilly  
Tél. 02 35 72 94 50

Rouen  
Tél. 02 35 52 83 50

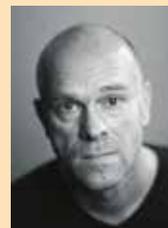
Saint-Étienne-du-Rouvray  
Tél. 02 32 95 83 83

Saint-Romain-de-Colbosc  
Tél. 02 35 13 36 90

Tôtes  
Tél. 02 35 32 92 57 /  
02 35 32 22 02

Yerville  
Tél. 02 35 95 07 25 /  
02 35 95 93 45

Yvetot  
Tél. 02 35 56 14 14



**Gilles PESQUET**  
02 79 41 01 09  
g.pesquet@caue76.org



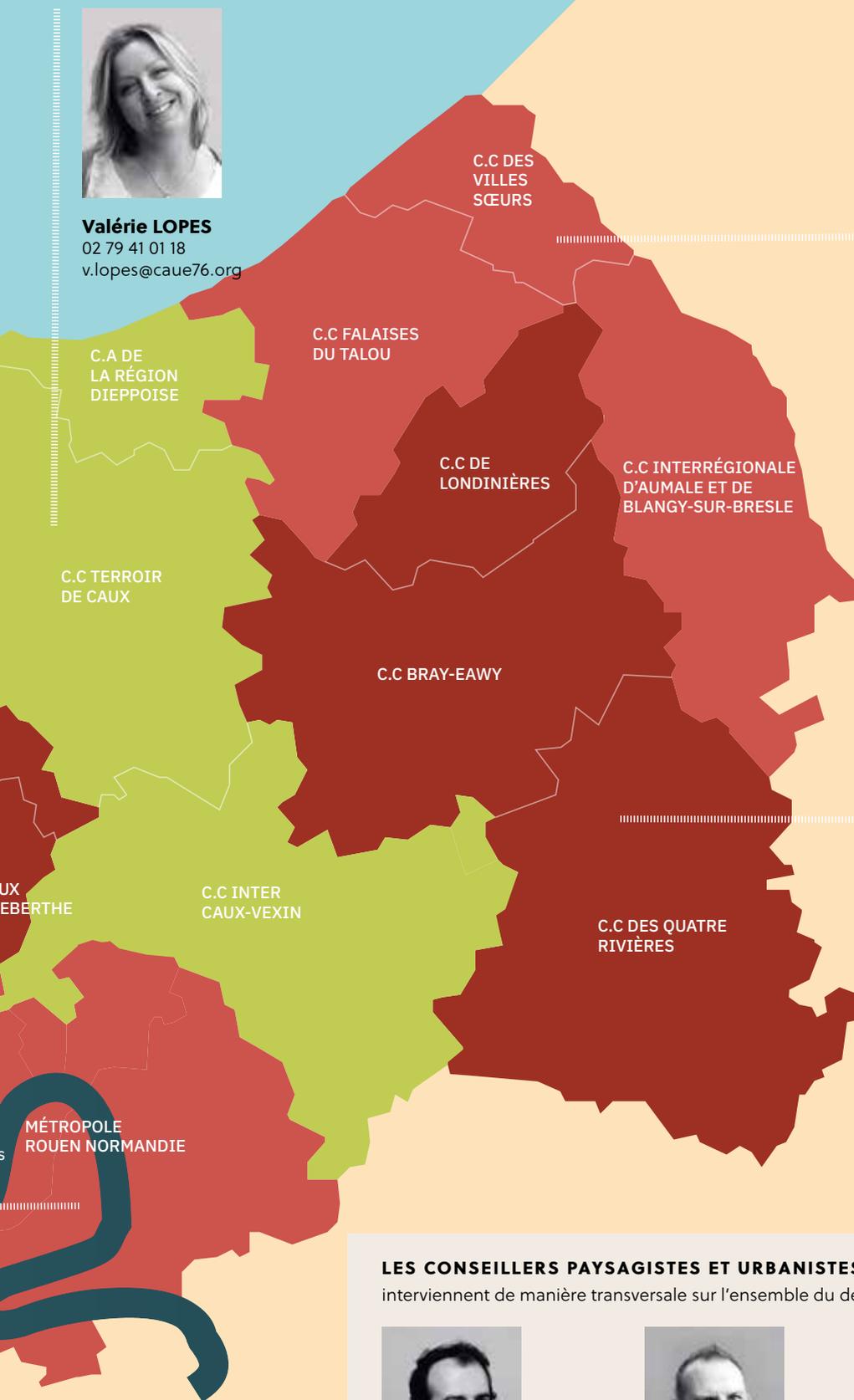
**Valérie LOPES**  
02 79 41 01 18  
v.lopes@caue76.org



**Laurie DELACOUR**  
02 79 41 01 10  
l.delacour@caue76.org



**Sandrine LE DOARÉ**  
02 79 41 01 14  
s.ledoare@caue76.org



### LES CONSEILLERS PAYSAGISTES ET URBANISTES

interviennent de manière transversale sur l'ensemble du département.



**Clément DELAITRE,**  
**paysagiste-urbaniste**  
02 79 41 01 05  
c.delaitre@caue76.org



**Jean-Christophe GOULIER,**  
**architecte-paysagiste**  
02 79 41 01 11  
jc.goulier@caue76.org



**Virginie MAURY-DELEU,**  
**architecte-paysagiste**  
02 79 41 01 07  
v.maury-deleu@caue76.org

VIE DU CAUE

# LES ÉLUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Vincent RENOUX**, président, conseiller départemental, maire de Saint-Germain-d'Étables

**Nathalie THIERRY**, vice-présidente, maire de Clères

**Olivier ROCHE**, trésorier, conseiller départemental, maire d'Octeville-sur-Mer

**Franck REMOND**, secrétaire du bureau, maire de Mentheville

**Catherine FLAVIGNY**, membre du bureau, conseillère départementale, maire de Mont-Saint-Aignan

**Frédéric MARCHE**, conseiller départemental, maire de Cléon

**Hubert LECARPENTIER**, maire de Saint-Eustache-la-Forêt

**Cyriaque LETHUILLIER**, maire de La Poterie-Cap-d'Antifer

**Marie-Christine GUÉRARD**, conseillère municipale de Varengeville-sur-Mer

**Jean-Philippe RIGAUD**, maire délégué de Notre-Dame-de-Gravenchon

**Joël TRÉPIED**, conseiller municipal de Saint-Pierre-en-Port

**Brigitte LELIÈVRE**, directrice de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 76

**Frédérique BOURA**, directrice régionale des Affaires culturelles de Normandie

**Jean KUGLER**, directeur départemental des Territoires et de la mer de la Seine-Maritime

**Olivier WAMBECKE**, inspecteur d'académie

**Muriel LORIEAU-PONTHIEU**, vice-présidente du conseil régional de l'Ordre des architectes de Normandie

**Dominique PFAFF**, représentant de l'Ordre des géomètres-experts

**Raphaël LABRUNYE**, directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie

**Patrick DELAPORTE-ARNAL**, vice-président de Cinov Normandie

**Caroline LABOUCARIE**, directrice de l'Environnement au département de la Seine-Maritime

## VIE DU CAUE

## L'ÉQUIPE



## DE GAUCHE À DROITE

**Anne SEVESTRE**, secrétaire

**Valérie LOPES**, architecte  
conseillère

**Emmanuel CÔME**, architecte  
conseiller

**Jean-Christophe GOULIER**,  
architecte paysagiste conseiller

**Virginie MAURY-DELEU**,  
architecte paysagiste  
conseillère

**Sandrine LE DOARÉ**, architecte  
conseillère

**Clément DELAÎTRE**, paysagiste  
urbaniste conseiller

**Stéphanie GIRARD**, chargée  
de communication

**Éric PIARD**, architecte conseiller

**Juliette PREVOST-RUFFINI**,  
chargée de mission droit social  
et finance

**Lucille THÉRON**, architecte  
conseillère

**Vincent DUTEURTRE** architecte  
DPLG directeur

**Gilles PESQUET**, architecte  
conseiller

**Laurie DELACOUR**, architecte  
conseillère

**Gaëtane PRÉVOT**, secrétaire  
de direction (non présente sur  
la photo)

**Marion ROUILLIER**, assistante  
administrative et comptable  
(non présente sur la photo)

## ARRIVÉES EN 2022

**Vincent DUTEURTRE**, directeur

**Stéphanie GIRARD**, chargée  
de communication

**Juliette PREVOST-RUFFINI**,  
chargée de mission droit social  
et finance

## DÉPARTS EN 2022

**Sylvie LECROQ**, chargée  
de ressources,  
départ à la retraite

**Florence WACHEUX**,  
chargée de communication

**Michaël PATON**, graphiste



# LE PROJET D'ASSOCIATION 2023-2027

Depuis 1978, le CAUE de Seine-Maritime agit pour promouvoir la qualité du cadre de vie de nos concitoyens. Son expertise technique, son statut indépendant et son ancrage local font de lui un acteur incontournable de l'aménagement du territoire. En plaçant les enjeux environnementaux au centre des mécanismes de développement depuis quarante-cinq ans, le CAUE a acquis une expérience précieuse pour répondre aux immenses défis du XXI<sup>e</sup> siècle. En 2022, une nouvelle page de l'histoire du CAUE de Seine-Maritime s'est ouverte avec l'élection d'un nouveau président et la nomination d'un nouveau directeur. Dans la dynamique de ces évolutions de gouvernance et en s'appuyant sur l'héritage de 6 présidences et 6 directions successives, le CAUE 76 a souhaité élaborer un nouveau projet d'association pour les cinq années à venir.

Ce projet s'appuie sur un état des lieux des forces existantes et sur les besoins exprimés lors de deux séminaires ayant réuni l'équipe de salariés et le conseil d'administration du CAUE en 2022. Ces journées ont permis d'échanger sur les valeurs de la structure, ses missions, son contexte d'exercice et ses perspectives d'évolution. Depuis, des axes de travail se sont précisés, en collaboration avec l'équipe, la direction et la présidence.

Le projet d'association 2023-2027 synthétise ces échanges et en extrait un carnet de route de moyen terme. Il répond au double objectif de définir le cap stratégique de notre association et de décliner un plan d'actions en prise avec les problématiques concrètes des habitants de Seine-Maritime.

## LA VISION STRATÉGIQUE

Avec près d'un demi-siècle d'expérience, confronté à des évolutions profondes et dans un contexte de crise, quelle orientation doit prendre le CAUE 76 ? Doit-il prendre un virage ? Doit-il maintenir le cap ? Vers quelle destination ?

### Le cap

**Agir localement pour une mission nationale et une cause mondiale**

Devant des phénomènes d'étalement urbain toujours à l'œuvre, de perte de la biodiversité, de dérèglement climatique, de pollution des sols, de disparition des éléments naturels, plus que jamais, les CAUE doivent agir.

L'échelle d'intervention départementale est une force pour notre association ; elle nous permet de déployer une action pouvant potentiellement impacter le cadre de vie de 1250 000 habitants répartis dans 708 communes. La mise en réseau régional et national de notre CAUE nous donne la possibilité de capitaliser sur les efforts déployés sur l'ensemble du territoire. Cette organisation nous permet concrètement de contribuer à enrayer ces phénomènes globaux en agissant à l'échelle locale.

**Rester incontournable, indépendant et facile d'accès**

Notre action ne se situe pas au niveau opérationnel où les choix techniques et arbitrages financiers ont déjà été faits, mais en amont des aménagements, là où les options structurantes d'un projet se jouent. Le CAUE doit pouvoir être présent à ce moment crucial du projet, où un maître d'ouvrage envisage l'idée d'un aménagement. Pour les élus et leurs services, le CAUE 76 doit donc être à la fois un acteur incontournable, un partenaire indépendant et un interlocuteur facile d'accès.

### Préparer les nouvelles générations

Toujours plus en amont, le CAUE doit également préparer la nouvelle génération à adopter les bons réflexes et les bonnes pratiques. La diffusion de la connaissance de manière pédagogique auprès des scolaires plante le germe d'actions concrètes et massives dans un avenir proche ; le public scolaire n'est en effet qu'à dix ou quinze ans d'entrer dans la vie active et porte par ailleurs le message à ses proches, amis, parents.

## Les enjeux

### Accompagner les acteurs isolés

Les maires des petites collectivités, parfois nouvellement élus, sont souvent démunis au moment d'engager des projets de construction, de réhabilitation ou d'aménagement (qui figurent parfois dans leur programme de campagne). La plupart ne bénéficient pas en interne de l'ingénierie nécessaire pour appréhender le cadre réglementaire et la méthodologie liés à leur projet. Le CAUE doit répondre à ce besoin de conseil en

veillant à ce que la filière de l'accompagnement puisse être assurée après notre intervention initiale. Notre suivi doit pouvoir s'étendre à une sensibilisation plus large pouvant être utile à des projets ultérieurs que les élus pourraient porter.

### Indépendance et intérêt général

Dans le contexte des fonds européens et nationaux destinés à accélérer la rénovation thermique des bâtiments, beaucoup d'opérateurs se positionnent pour délivrer des solutions clés en main aux maîtres d'ouvrage (collectivités, entreprises ou particuliers). Ces solutions sont souvent mal maîtrisées en coût global pour le propriétaire et souvent génératrices de pathologies ultérieures. Il y a ici un enjeu à ce que le CAUE reste visible parmi la multitude de ces opérateurs pour garantir aux porteurs de projet une analyse indépendante de leur problématique, une approche globale et des solutions sobres et qualitatives.





### Petites actions pour grands résultats

Depuis plus de vingt ans, les lois se succèdent en faveur d'un aménagement du territoire plus vertueux, plus durable et plus résilient. Malgré l'évolution des pratiques induites par ces dispositions réglementaires, on observe encore une réalité de terrain à contre-courant, faite de clôtures opaques en PVC, d'arrachages de haies, de coupes rases de talus, d'extensions de lotissements, de comblement de mares, de ravalements sans autorisation, de démolitions d'éléments patrimoniaux... L'ensemble de ces actions, parfois modestes, amènent à une dégradation progressive du cadre de vie des habitants et de leurs relations sociales. C'est dans ces petites interventions du quotidien que le CAUE est probablement le plus utile et le plus attendu.

## Le positionnement

### Approche globale

L'une des difficultés pour les CAUE réside dans le fait que leurs missions définies par la loi sont extrêmement vastes, autant que le panel du public visé. Le CAUE 76 fait partie de ceux qui développent la totalité des missions de conseil, de formation et de sensibilisation auprès d'un public de collectivités, d'habitants et de professionnels. Chacune de ces missions et chacun de ces publics étant connectés aux autres, il semble important de les préserver; ce large déploiement garantit la crédibilité de nos conseils et leur conformité à l'esprit de la loi. Cela implique donc le maintien de la mission de conseil auprès des habitants qu'il faudra structurer sur le volet conseil paysage. Il conviendra également de développer notre action de sensibilisation auprès des jeunes (enfants, primo-accédants...) sans réduire nos autres missions, mais en les optimisant en matière d'organisation.

### Terrain et efficacité

L'organisation du CAUE devra parallèlement maintenir le contact humain avec nos publics. Ce contact instaure une relation de confiance favorable à la bonne compréhension et à la pérennité de nos conseils. Si la visioconférence et le télétravail peuvent permettre de réduire nos déplacements et d'être plus efficaces sur certaines tâches, le contact en présentiel et sur le terrain doit rester une priorité.

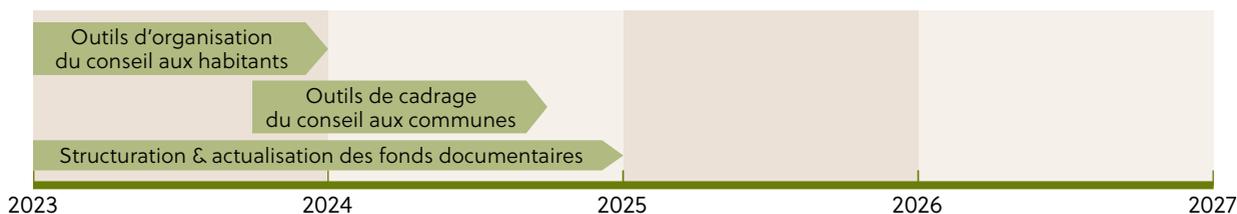
### Action collective

Les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés convoquent des expertises variées, des écologues aux sociologues en passant par les architectes, paysagistes, urbanistes, géographes, bureaux d'études... La réponse aux problématiques est souvent un panel d'actions complémentaires, faisant appel à de nombreuses disciplines. De plus en plus, les solutions sont collectives. Le CAUE 76 devra donc se positionner dans une dynamique partenariale sur l'ensemble de ses missions. Cela permettra de démultiplier son action en s'appuyant sur d'autres structures et d'enrichir ses propositions d'expertises complémentaires.

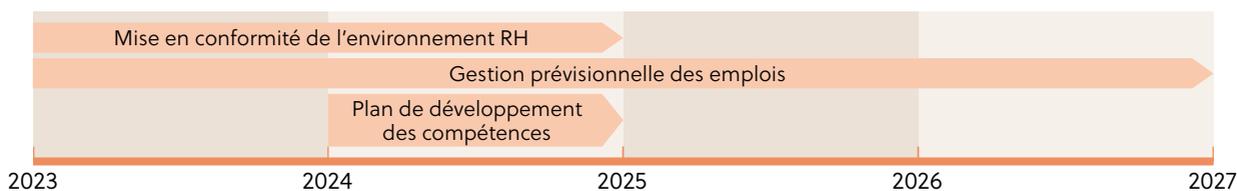
2023-2027

# LE PROGRAMME D' ACTIONS

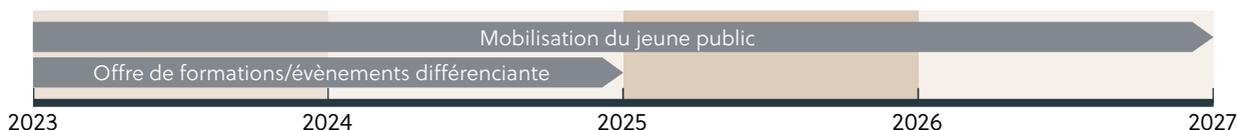
## CHANTIER 1 : OPTIMISER LE CONSEIL



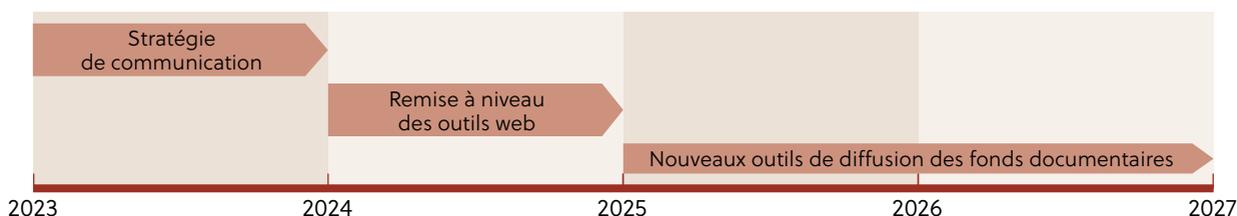
## CHANTIER 2 : ENRICHIR NOS RESSOURCES HUMAINES



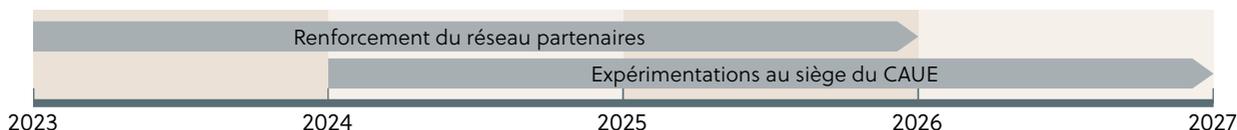
## CHANTIER 3 : DÉVELOPPER LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION



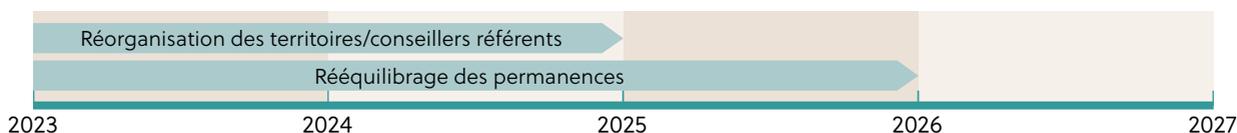
## CHANTIER 4 : INTENSIFIER NOTRE COMMUNICATION



## CHANTIER 5 : EXPÉRIMENTER EN PARTENARIAT



## CHANTIER 6 : AFFINER NOTRE MAILLAGE DU TERRITOIRE



# AGENDA 2023

## LES FORMATIONS

|   |                               |
|---|-------------------------------|
| Enrichir sa culture architecturale (élus, techniciens)                              | <b>11 avril et 9 mai 2023</b> |
| CIP patrimoine en partenariat avec la CAPEB   | <b>mai et novembre 2023</b>   |
| Préserver notre patrimoine naturel (élus, techniciens)                              | <b>octobre 2023</b>           |
| La rénovation thermique du bâti ancien (architectes, bureaux d'études, techniciens) | <b>décembre 2023</b>          |
| Identifier les éléments de patrimoine (élus, techniciens)                           | <b>sur mesure</b>             |
| Les mécanismes de l'aménagement (élus, techniciens)                                 | <b>sur mesure</b>             |

## LES ÉVÉNEMENTS

### EXPOSITIONS

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Mares de Normandie : Exposition en itinérance et livre Mares de Normandie                             | <b>mai 2023</b>       |
| Observatoire Photographique des Paysages de la vallée de la Seine : exposition, conférences, colloque | <b>septembre 2023</b> |
| Festival Zigzag (porté la MAN le Forum)   | <b>octobre 2023</b>   |

### JEUNE PUBLIC

|   |                                 |
|---|---------------------------------|
| Enfants du patrimoine (FNCAUE, le patrimoine et l'eau)    | <b>15 septembre 2023</b>        |
| Journées nationales de l'architecture (DAAC, DRAC, ENSAN) | <b>septembre / octobre 2023</b> |
| Graines d'architectes (DAAC, DRAC, ENSAN)                 | <b>octobre 2023</b>             |

### RENCONTRES DÉBATS

|   |                     |
|---|---------------------|
| La renaturation des cours d'école (méthodo et retours d'expérience) | <b>juin 2023</b>    |
| La valorisation des zones d'activités                               | <b>automne 2023</b> |
| La rénovation thermique du bâti ancien (CROA)                       | <b>24 mai 2023</b>  |
| Rencontres de l'aménagement (DDTM, élus, techniciens)               | <b>automne 2023</b> |

### VISITES

|  |                        |
|--|------------------------|
| Rouen Métropole à pied avec la MAN - le Forum                      | <b>13 mai 2023</b>     |
| Clos Masure ouvre-toi (plateau de Caux)                            | <b>mai à septembre</b> |
| Parcours découvertes Petites Villes de Demain (Département)        | <b>mai 2023</b>        |
| La qualité des lieux de vie des séniors (CARSAT/URCAUE/Breteville) | <b>juin 2023</b>       |

# À VUE D'ŒIL, RIEN NE CHANGE. ET POURTANT...

L'Observatoire Photographique des Paysages de la vallée de Seine (OPP)

livre en 2023 ses premiers outils d'évaluation et de sensibilisation.

De quoi regarder le fleuve autrement, pour aménager différemment. Explications.

Les paysages peuvent nous paraître si familiers que les changements ne se voient plus. Des rives du fleuve à ses coteaux, les traces des changements finissent par disparaître au fil du temps, avec la mémoire des habitants. Initié en 2018, l'Observatoire permet de suivre et d'analyser l'évolution de ces paysages sur plusieurs décennies à partir de photographies prises depuis 150 points de vue, répartis entre la Boucle de Moisson et l'embouchure du fleuve. Les équipes travaillent d'ores et déjà à la convergence de cet outil avec l'Île-de-France.

Changement climatique, réindustrialisation du pays: la vallée de la Seine est soumise au double enjeu du développement économique et des transitions écologiques. Ces pressions majeures amènent les acteurs du territoire à interroger leurs différentes façons d'agir et d'aménager les milieux très diversifiés qui bordent le fleuve.

## L'image pour réfléchir, débattre et décider

À l'occasion de l'élaboration de PLU, PLUi, SCoT, SRADDET, de la rédaction de chartes de paysage, de chartes de parc, de plans de gestion d'espaces naturels ou forestiers, et d'Espaces naturels sensibles (ENS), l'Observatoire Photographique des Paysages (OPP) est mis à la disposition des collectivités territoriales pour l'animation des débats entre élus, décideurs et toutes les parties prenantes. Lors de temps de concertation avec les habitants.es, les images deviennent ainsi d'excellents médias pour nourrir les réflexions et concrétiser les enjeux d'aménagement du territoire : création d'infrastructures, implantation d'activités, préservation d'espaces de biodiversité.

Pour compléter de manière tangible les évaluations des politiques d'aménagement, les impacts et la prise en compte des changements climatiques, l'Observatoire Photographique des Paysages mettra également à disposition des données associées aux images via un WebSIG : état des lieux initial, analyse, reproduction d'images anciennes ou d'œuvres d'art...

Enfin, des outils de sensibilisation vont être proposés : expositions modulables, conférences, mise en récit des paysages, itinérance autour d'un point de vue. L'Observatoire Photographique des Paysages offre un large éventail d'actions de médiation culturelle autour du paysage et à destination du grand public.

## Reconduire les mêmes prises de vue

L'Observatoire Photographique des Paysages de la Vallée de Seine s'appuie sur le principe de la reconduction des clichés photographiques tous les ans, cinq ans, dix ans... Il s'agit d'inscrire cette démarche d'observation dans un temps long, le temps des dynamiques d'évolution des paysages. Ces reconductions permettent de témoigner et d'informer des transformations d'un territoire, d'observer les facteurs d'évolution, les leviers de préservation : implantation d'une infrastructure, évolution de la nature, des systèmes agronomiques, aménagement ou développement des villes...



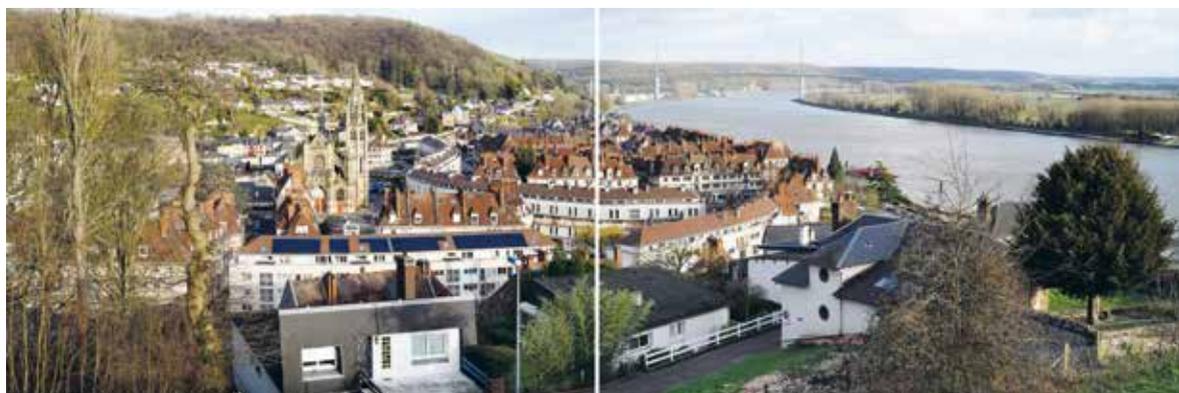
Claire Tenu, chargement de céréales dans un vraquier et jardins familiaux, Dieppedalle



Claire Tenu, Vétheuil depuis la guinguette « Chez Charlot » en bord de Seine, Lavacourt, août 2020.



Claire Tenu, calvaire à l'angle du chemin de la Briqueterie et du chemin de la Cavée, Oissel, mars 2021.



Maxence Rifflet, Caudebec-en-Caux et le pont de Brotonne depuis le Calidu, février 2020.



Claire Tenu, Château-Gaillard et fête foraine depuis le quai Grimoult, Les Andelys, juillet 2020.

## Les photographes

Claire Tenu et Maxence Rifflet sont deux photographes habitués des campagnes photographiques en bord de Seine, ils ont une bonne connaissance du territoire de projet de l'Observatoire Photographique des Paysages. Leurs arpentages et leur « récolte » actuelle de clichés permet de proposer un nouveau regard sur les paysages séquanais.

Parce que comprendre les évolutions des paysages de la vallée de Seine, c'est s'engager à mieux l'aménager, mieux la protéger, mieux l'apprécier. L'urgence climatique devrait motiver tous les acteurs de la vallée à se saisir de cet outil dès à présent.

**L'Observatoire Photographie des Paysages de la vallée de Seine est porté par le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande, le CAUE 76, le CAUE 27, le Conservatoire d'espaces naturels Normandie, financé par la région Normandie, et la Délégation interministérielle du développement de la vallée de la Seine (DIDVS).**



Maxence Rifflet, le canal et les écluses de Tancarville depuis le pont de Tancarville, mai 2020.



Maxence Rifflet, Port-Jumièges, Heurteauville.



Claire Tenu, relevé de jauges de fissure sur la Roche Bardin, Amfreville-sous-les-Monts.

# CONSEILLER, FORMER, SENSIBILISER

Les CAUE sont nés de la loi sur l'architecture de 1977. Présents dans la quasi-totalité des départements de France, ils ont pour mission de promouvoir la qualité du cadre de vie en favorisant une meilleure pratique de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE de la Seine-Maritime est une association indépendante qui met son expertise au service de l'intérêt général depuis quarante-cinq ans. Il rassemble aujourd'hui plus de 500 communes adhérentes et une cinquantaine de partenaires. Il fait partie de l'Union régionale des CAUE et adhère à la Fédération Nationale des CAUE.

Les ressources financières perçues par l'association proviennent de la part départementale de la taxe d'aménagement, des adhésions des collectivités et de subventions publiques.

Le CAUE intervient préférentiellement en amont des projets, avec l'ensemble des acteurs de l'aménagement. Il s'appuie sur une équipe pluri-disciplinaire de 16 personnes, dont 10 conseillers, 5 architectes, urbanistes et paysagistes. Installé à Petit-Quevilly, il dispose d'un centre de ressources accessible à tous sur rendez-vous. Chaque année, le CAUE délivre près de 2500 conseils personnalisés et gratuits aux habitants, et réalise environ 200 missions de conseil pour les communes et EPCI du département.

## CONSEILLER

- Conseil aux habitants en amont de projets de construction, d'agrandissement, isolation, ravalements, aménagements paysagés.
- Accompagnement en amont des projets communaux, réalisation de diagnostics, notes d'enjeux, fiches méthodologiques et de références.
- Aide à la décision, accompagnement au recrutement de la maîtrise d'œuvre.
- Assistance à l'élaboration de documents d'urbanisme (SCoT, PADD, PLUi, etc.).
- Participation aux commissions locales (CDNPS, CDPENAF, CDAC, etc.).

## FORMER

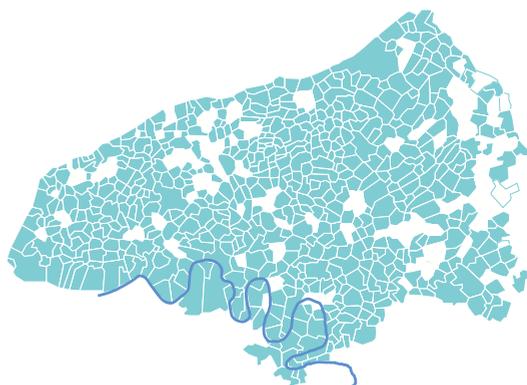
- Formations catalogue à destination des élus, des services des collectivités et des professionnels.
- Formations sur mesure.
- Formations en partenariat.

## INFORMER/SENSIBILISER

- Édition de brochures, fiches méthodologiques, fiches références.
- Réalisation d'expositions, conférences, tables rondes, visites.
- Jeune public : animations des Enfants du Patrimoine, des Journées Nationales de l'Architecture, du dispositif Graines d'architectes.

## LE CADRE DE NOS INTERVENTIONS DE CONSEIL

- Construction, réhabilitation d'équipements publics.
- Aménagement des espaces publics.
- Mise en valeur du paysage.
- Préservation du patrimoine.
- Élaboration ou modification des documents d'urbanisme (SCoT, PADD, PLUi, SPR).
- Déploiement local des dispositifs nationaux : PCAET, Petites villes de demain, Petites centralités, Action Cœur de ville, etc.
- Enjeux de politique publique : zéro artificialisation nette, mobilités actives, valorisation des friches, adaptation au changement climatique, etc.
- Innover, expérimenter de nouvelles approches : économie circulaire, matériaux biosourcés, approche globale.



# POINTE DE CAUX

54 COMMUNES • 1 INTERCOMMUNALITÉ • 68 912 HABITANTS

## COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

- > ADS et conseils aux particuliers (2 lieux de permanence : Criquetot-l'Esneval et Montivilliers)
- > Participation active à l'accompagnement aux communes (groupe STOC – Soutien technique et opérationnel aux communes de la communauté urbaine)
- > Organisation et animation du « Tour-bus PLUi » : journée de visite en car destinée aux élus permettant de découvrir des opérations urbaines locales de référence
- > Participation à l'animation d'une conférence PLUi à destination des élus, sur la thématique de la densité
- > Animation d'une « Balade PLUi » à Hermeville, à destination du grand public, dans le cadre de la concertation sur le thème des clos-masures
- > Participation aux comités techniques stratégie foncière
- > Participation aux CLAH (Commission locale d'amélioration de l'habitat)
- > Participation aux comités de pilotage Petites Villes de Demain
- > Rendez-vous techniques autour de la mise en œuvre de la politique « Plantations »
- > Rendez-vous techniques auprès de porteurs de projets de plantations de haies dans le cadre du dispositif Carbolocal
- > Accompagnement des techniciens pour le conseil sur la plantation de haies

## BÉNOUVILLE

- > Suivi du projet de reconstruction de la place de la mare carrée et cœur de bourg

## CRIVETOT-L'ESNEVAL

- > Réflexion préalable à la création d'un arboretum

## ÉPOUVILLE

- > Accompagnement sur le devenir de la friche Evers (en collaboration avec le groupe STOC)
- > Note d'enjeux sur l'extension du cabinet médical

- > Réflexion sur la réorganisation des équipements communaux
- > Note d'enjeux sur la restructuration des salles Eudier, Boulanger et Cavagnoud

## GONFREVILLE-L'ORCHER

- > Conseils aux particuliers

## FONTENAY

- > Préconisations pour la valorisation d'un bois communal
- > Note d'enjeux sur la restructuration du gymnase communal
- > Accompagnement dans la démarche de recrutement d'une AMO pour le projet du gymnase

## GOMMERVILLE

- > Note d'enjeux sur la restauration de l'église
- > Note d'enjeux sur la restructuration du groupe scolaire
- > Conseils sur l'implantation d'un verger

## HAVRE (LE)

- > Réalisation d'un Cahier de recommandations architecturales et paysagères sur le quartier de Sanvic
- > Participation aux commissions locales « Site patrimonial remarquable du centre reconstruit SPR »
- > Participation au comité scientifique Pays d'art et d'histoire
- > Participation au groupe de travail « Le senior dans la ville »
- > Participation aux comités de pilotage Tour Alta
- > Participation au concours restreint de maîtrise d'œuvre en vue de la construction du nouveau gymnase Vaillant

## MONTIVILLIERS

- > Réflexion sur le réaménagement de la bibliothèque municipale et du cloître de l'abbaye
- > Réunion avec le collectif Bavard.e.s dans le cadre de la résidence d'architectes
- > Groupe de travail pour la mise en place d'un atlas de la biodiversité communale
- > Animation d'une conférence « L'arbre en Pays de Caux »

## OCTEVILLE-SUR-MER

- > Animation d'une journée de formation pour les élus sur la thématique « Enrichir sa culture architecturale »

## POTERIE-CAP-D'ANTIFER (LA)

- > Note d'enjeux sur le devenir du centre-village (en collaboration avec le groupe STOC)
- > Aide à la décision sur la préemption d'un site stratégique

## REMUÉE (LA)

- > Note d'enjeux sur les aménagements communaux et la traversée de bourg

## ROGERVILLE

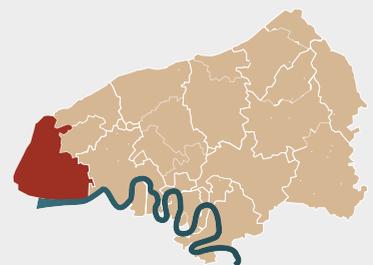
- > Note d'enjeux sur la sécurisation de la RD111

## ROLLEVILLE

- > Aide à l'analyse des offres pour le projet de logements sur le site Lebrét (en collaboration avec le groupe STOC)

## SAINNEVILLE-SUR-SEINE

- > Conseil sur le remplacement d'une clôture du cimetière



**280 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS**  
**540 CONSEILS SUR DES AUTORISATIONS**  
**D'URBANISME**  
**55 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS**  
**(DONT 11 EPCI)**

VOTRE ARCHITECTE  
 CONSEILLÈRE  
**Lucille THÉRON**

02 79 41 01 12  
 l.theron@caue76.org





# CAMPAGNE DE CAUX SEINE AGGLO

72 COMMUNES • 2 INTERCOMMUNALITÉS • 92 325 HABITANTS

## GODERVILLE

- > Participation et suivi Petites villes de demain
- > Participation au jury de concours de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du cœur de ville

## MANNEVILLE-LA-GOUPIL

- > Avis sur un projet de reconversion d'un local annexe et sur le réaménagement de l'espace public entre l'école, la mairie et l'église

## MENTHEVILLE

- > Avis pour un diagnostic architectural sur l'église

## SAINT-SAUVEUR-D'ÉMALLEVILLE

- > Conseils pour la rénovation des sentes piétonnes

## SAINT-ARNOULT

- > Conseils pour la réhabilitation de l'ancien foyer de l'association Saint Onuphre

## SAINT-JOUIN-BRUNEVAL

- > Animation d'une visite de clos-masure auprès des élèves de CM2 de l'école municipale (dans le cadre du dispositif Graines d'architectes)
- > Réflexion sur l'opportunité de création d'une maison de la transition au cœur d'un clos-masure

## SAINT-MARTIN-DU-BEC

- > Réflexions sur le devenir du site de l'IME (en collaboration avec le groupe STOC)

## SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC

- > Avis sur une clôture autour d'un abri à vélos
- > Aide à la mise en place de participations citoyennes sur le devenir du site de l'ancienne piscine
- > Réflexions sur le devenir du site SONEFI (dans le cadre de Petites Villes de Demain)

## SAINTE-ADRESSE

- > Participation à l'atelier thématique pour l'aménagement du site de l'ancienne École nationale supérieure maritime (Nexity)

## TROIS-PIERRES (LES)

- > Accompagnement sur l'urbanisation d'un terrain constructible (en collaboration avec le groupe STOC)

## TERRES-DE-CAUX

- > Conseils sur les principes d'organisation d'un pôle médical

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX SEINE AGGLO

- > Conseils architecturaux aux particuliers
- > Participation au groupe de travail du PLUi sur les clos-masures
- > Participation au Programme Local de l'Habitat



**41 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS**  
**19 CONSEILS SUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME**  
**10 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS (DONT 3 EPCI)**

VOTRE ARCHITECTE  
CONSEILLER  
**Emmanuel CÔME**  
02 35 72 94 50  
caue@caue76.org



# PLATEAU CAUX MARITIME

150 COMMUNES • 4 INTERCOMMUNALITÉS • 115 308 HABITANTS

## BAONS-LE-COMTE

- > Conseils sur des travaux à l'église Saint-Romain
- > Accompagnement sur les équipements, le foncier et les bâtiments publics (stratégie d'évolution)

## CANY-BARVILLE

- > Suivi des études d'aménagement, d'urbanisme et projets communaux et participation à la commission urbanisme

## CROIX-MARE

- > Conseil pour l'amélioration de la qualité paysagère des abords de l'auberge du Val au Cesne

## ECTOT-LÈS-BAONS

- > Réflexion sur le centre-village

## FULTOT

- > Conseil pour le diagnostic architectural sur l'oratoire

## GERVILLE

- > Réflexion sur le devenir du pressoir et sur l'affectation de l'étage des bâtiments de la mairie et de la bibliothèque
- > Visite d'un clos-masure avec une classe de CM1 dans le cadre du dispositif Graines d'architectes

## MALLEVILLE-LES-GRÈS

- > Avis sur un projet de camping

## OUAINVILLE

- > Réflexion sur la restructuration de la place de la mairie

## SAINT-LÉONARD

- > Participation au COPIL du projet d'écoquartier

## SAINT-VALÉRY-EN-CAUX

- > Avis sur un schéma de restructuration du parking du casino
- > Avis technique sur les stratégies de fleurissement et d'aménagement des espaces publics
- > Présentation avec l'ANBDD du dispositif Territoires engagés pour la nature

## SOTTEVILLE-SUR-MER

- > Présentation en commission locale SPR d'une réflexion sur le renouvellement des approches sur le patrimoine
- > Conseils pour l'installation d'un monument mémoriel
- > Note de cadrage sur l'aménagement du centre-bourg

## VATTETOT-SUR-MER

- > Visite d'un clos-masure avec une classe de CM2 dans le cadre du dispositif Graines d'architectes

## VEULES-LES-ROSES

- > Réflexion sur la restructuration du site de la mairie
- > Accompagnement des élus pour la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la restructuration de l'école

## YPORT

- > Note d'enjeux sur des aménagements routiers

## YVETOT

- > Avis sur la stratégie de renouvellement du patrimoine arboré sur un talus au manoir du Fay
- > Réflexion/concertation et rédaction des contenus de panneaux pédagogiques installés dans le cadre d'un parcours découverte du patrimoine bâti et naturel du manoir du Fay
- > Participation au jury de concours pour le siège du CCAS

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

- > Conseils architecturaux aux particuliers
- > Participation à la réunion des personnes publiques dans le cadre du PLUi
- > Participation au comité de projet PVD porté par les communes de Saint-Valéry-en-Caux et Cany-Barville

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FÉCAMP CAUX LITTORAL

- > Conseils architecturaux aux particuliers et auprès du service instruction des autorisations d'urbanisme

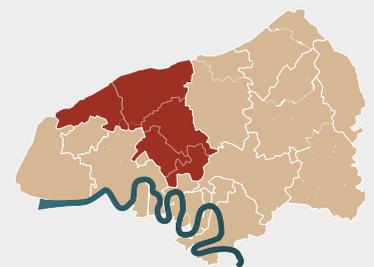
## COMMUNAUTÉ

### DE COMMUNES PLATEAU DE CAUX-DOUDEVILLE-YERVILLE

- > Conseils architecturaux aux particuliers
- > Participation aux visites commentées de clos-masures à Harcanville, Bourdainville et Doudeville dans le cadre de l'évènement *Clos-masure... ouvre-toi !*
- > Participation aux ateliers de concertation et d'échanges pour le projet de territoire

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

- > Conseils architecturaux aux particuliers
- > Participation au comité de pilotage Petites Villes de Demain



**92 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS**  
**110 CONSEILS SUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME**  
**33 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS (DONT 9 EPCI)**

VOTRE ARCHITECTE  
 CONSEILLER

**Éric PIARD**

02 79 41 01 06

e.piard@caue76.org



# MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

71 COMMUNES • 1 INTERCOMMUNALITÉ • 498 822 HABITANTS

## MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

- > Assistance pour l'examen des autorisations d'urbanisme et conseils aux particuliers
- > Tenue d'une permanence ALTERN
- > Participation à l'atelier sur la transition énergétique du territoire lors du Salon des solutions durables au parc des expositions de Rouen
- > Participation à une réunion sur le label Villes et Pays d'art et d'histoire
- > Participation à l'assemblée des partenaires d'énergies
- > Participation au COTECH réhabilitation ANRU à Darnétal
- > Participation au COPIL sur les logements vacants
- > Accompagnement sur la caractérisation architecturale et thermique de l'habitat
- > Formation sur l'aspect architectural de l'ITE auprès des instructeurs
- > Participation à la Commission Locale pour l'Amélioration de l'Habitat (CLAH)

## BIHOREL

- > Conseils dans le cadre de l'évolution urbaine du quartier Le Chapitre

## BOIS-GUILLAUME

- > Conseils architecturaux aux particuliers
- > Conseils aux services instructeurs dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme
- > Suivi études d'aménagement, d'urbanisme et projets communaux
- > Participation au jury pour la désignation d'une maîtrise d'œuvre pour la construction de 40 logements

## BOUILLE (LA)

- > Conseils pour l'aménagement paysager d'une aire de stationnement sur le site de l'Arboretum

## CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

- > Conseils pour l'urbanisation d'un terrain de sport en opération de logements

## DÉVILLE-LÈS-ROUEN

- > Conseil pour la réhabilitation et valorisation paysagère d'une friche industrielle — promenade du Cailly

## DUCLAIR

- > Conseil pour la reconversion du centre des finances publiques
- > Conseils pour la reconversion de l'école des garçons

## ELBEUF-SUR-SEINE

- > Conseils architecturaux aux particuliers

## FRENEUSE

- > Participation aux auditions pour la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un espace public et la construction d'une halle

## FRESNE-LE-PLAN

- > Conseils pour l'aménagement d'un terrain multisport

## GRAND-QUEVILLY (LE)

- > Suivi des études d'aménagement, d'urbanisme et des projets communaux
- > Conseils architecturaux aux particuliers et assistance ADS
- > Méthodologie pour le verdissement d'une aide à l'esthétique urbaine

## HÉNOUVILLE

- > Conseil pour les clôtures et recommandations aux pétitionnaires

## HOUPEVILLE

- > Conseils pour la construction/ réhabilitation d'un centre culturel

## ISNEAUVILLE

- > Suivi des études d'aménagement et d'urbanisme
- > Conseils architecturaux aux particuliers et assistance ADS

## JUMIÈGES

- > Conseils pour la réhabilitation de l'office de tourisme

## MALAUNAY

- > Suivi des études d'aménagement et d'urbanisme et des projets communaux
- > Conseils architecturaux aux particuliers et assistance ADS

## MESNIL-ESNARD (LE)

- > Participation à un jury de concours pour la construction d'un équipement multifonction

## MONT-SAINT-AIGNAN

- > Mise à disposition de plaquettes pour la journée Rénovation énergétique et économies d'énergie

## OISSEL

- > Suivi des études d'aménagement, d'urbanisme et des projets communaux
- > Conseils architecturaux aux particuliers et assistance ADS
- > Enjeux d'aménagement du quartier Leverdier et références
- > Participation au jury de concours pour la salle polyvalente
- > Participation au jury de concours pour le pôle commercial

## RONCHEROLLES-SUR-LE-VIVIER

- > Réunion de présentation de la méthodologie d'action en faveur de la désimperméabilisation et renaturation de la cour d'école

## ROUEN

- > Participation au jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction de la piscine des Hauts de Rouen

## SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR

- > Conseil pour la reconversion d'un ancien local technique communal

# PETIT-CAUX VALLÉE DE LA BRESLE

96 COMMUNES • 3 INTERCOMMUNALITÉS • 81 929 HABITANTS

## SAINT-AUBIN-ÉPINAY

> Accompagnement pour le projet de centre-bourg

## SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

> Conseils architecturaux aux particuliers et assistance ADS  
> Animation d'une visite commentée de la cité-jardin Henri ABT et d'un café-débat dans le cadre de l'exposition « Cités-jardins/Cités de demain »

## SAINT-JACQUES-SUR-DARNÉTAL

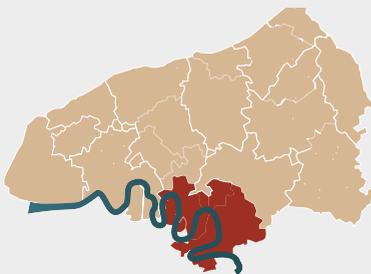
> Conseil pour la restructuration des équipements scolaires

## SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE

> Conseil pour l'extension de la salle polyvalente et la caserne des pompiers

## SAINT-MARTIN-DU-VIVIER

> Conseil pour la restructuration d'équipements du centre-bourg



**494 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS**  
**702 CONSEILS SUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME**  
**49 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS (DONT 10 EPCI)**

VOTRE ARCHITECTE  
CONSEILLER

**Gilles PESQUET**

02 79 41 01 09

g.pesquet@caue76.org



## CAULE-SAINTE-BEUVE (LE)

> Visite des deux chapelles communales

## INCHEVILLE

> Conseils sur la chapelle Saint-Léger de Gousseauville

## TRÉPORT (LE)

> Conseils sur une nouvelle zone de stationnement sur un terrain en front de mer  
> Réflexion sur l'avenir de l'école primaire Ledré-Delmet-Moreau  
> Participation à la CLSPR Mers-les-Bains/Le Tréport

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERRÉGIONALE AUMAË/ BLANGY-SUR-BRESLE

> Conseils architecturaux aux particuliers

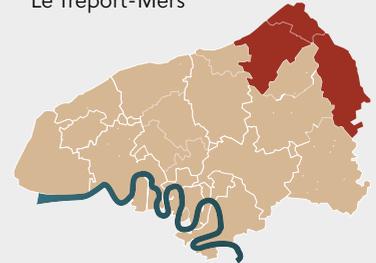
## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FALAISES DU TALOU

> Participation au jury de concours de maîtrise d'œuvre portant sur la construction du siège de l'intercommunalité

> Participation à une table ronde sur l'écoconstruction dans le cadre du week-end du développement durable du lycée du Bois-d'Envermeu

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VILLES SŒURS

> Participation au comité de pilotage pour la requalification de la gare Le Tréport-Mers



**11 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS**  
**9 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS (DONT 2 EPCI)**

VOTRE ARCHITECTE  
CONSEILLÈRE

**Laurie DELACOUR**

02 79 41 0110

l.delacour@caue76.org



# PAYS DE BRAY

115 COMMUNES • 3 INTERCOMMUNALITÉS • 61 500 HABITANTS

## ARGUEIL

- > Conseil sur l'église et l'aménagement de ses abords

## BRADIANCOURT

- > Conseils pour la réhabilitation du bâtiment de la mairie

## CRIQUE (LA)

- > Suivi des travaux de plantation d'un double alignement d'arbres
- > Réflexion sur les abords d'une mare

## CUY-SAINT-FIACRE

- > Conseil pour la restructuration de l'école et la construction d'un pôle enfance

## FERRIÈRES-EN-BRAY

- > Participation aux auditions pour la sélection d'une maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école élémentaire

## FORGES-LES-EAUX

- > Conseil dans le cadre des projets de la création d'un tiers-lieu dans l'ancienne halle aux cochons

## GAILLEFONTAINE

- > Conseil pour l'aménagement d'un terrain multisports

## GOURNAY-EN-BRAY

- > Montage et organisation de visites sur le patrimoine gournaisien dans le cadre du dispositif Les Enfants du patrimoine
- > Participation à la Commission locale du SPR

## HÉRON (LE)

- > Conseil pour la construction d'un restaurant scolaire

## HODENG-HODENGER

- > Conseil pour la réhabilitation de l'école en MAM puis en mairie

## MESNIÈRES-EN-BRAY

- > Conseil concernant l'urbanisation d'une zone AU
- > Conseil sur l'aménagement de deux parcelles communales

## MESNIL-MAUGER

- > Conseil pour la réhabilitation de l'ancien presbytère

## RONCHEROLLES-EN-BRAY

- > Conseil pour la réhabilitation de l'ancien presbytère
- > Conseil pour la réhabilitation de l'ancienne mairie en logement

## SAINTE-BEUVE-EN-RIVIÈRE

- > Conseil dans le cadre de la démolition/reconstruction de la salle communale

## SAINTE-GENEVIÈVE-EN-BRAY

- > Conseil pour la réhabilitation de l'ancienne école

## SERQUEUX

- > Conseil pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire
- > Participation aux auditions pour la désignation d'une maîtrise d'œuvre

## SMERMESNIL

- > Conseils pour l'aménagement d'un terrain à urbaniser

- > Conseils pour la restauration de la chapelle Saint-Martin de Lignemare

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRAY EAWY

- > Conseils architecturaux aux particuliers

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES QUATRE RIVIÈRES

- > Conseils architecturaux aux particuliers
- > Participation au comité de pilotage « Petites Villes de Demain »

## SIVOS DE BÉZANCOURT

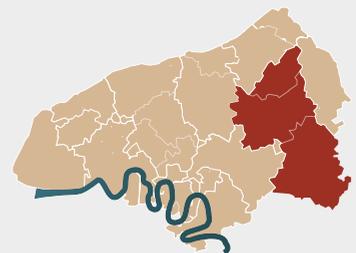
- > Participation aux auditions pour le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la construction d'un groupe scolaire

## SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION D'EAU POTABLE et D'ASSAINISSEMENT BRAY SUD

- > Conseils pour l'aménagement des locaux du SAEPA Bray Sud à Neuf-Marché

## PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DE BRAY

- > Participation au groupe de travail sur la filière argile et à la journée de découverte



**43 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS**  
**29 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS**  
**(DONT 6 EPCI)**

VOTRE ARCHITECTE  
 CONSEILLÈRE  
**Sandrine LE DOARÉ**  
 02 79 41 01 14  
 s.ledoare@caue76.org



# PAYS DIEPPOIS-TERROIR DE CAUX

96 COMMUNES • 2 INTERCOMMUNALITÉS • 85 218 HABITANTS

## AUBERMESNIL-BEAUMAIS

- > Conseils pour la traversée de bourg et aménagement de l'espace public

## AVREMESNIL

- > Conseils pour l'aménagement de l'ancien terrain de foot
- > Suivi de conseils pour l'aménagement de la salle des fêtes et le restaurant scolaire

## BACQUEVILLE-EN-CAUX

- > Participation et suivi Petites Villes de Demain

## CRIQUETOT-SUR-LONGUEVILLE

- > Conseils pour l'aménagement d'une sente piétonne
- > Conseils pour l'aménagement d'une parcelle communale

## CROPUS

- > Conseils pour l'amélioration thermique et fonctionnelle de la mairie et logement communal

## DIEPPE

- > Suivi des études d'aménagement et d'urbanisme
- > Conseils architecturaux aux particuliers
- > Participation au jury de concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouvel équipement aquatique

## LONGUEIL

- > Conseils pour la traversée de bourg, sécurisation

## LUNERAY

- > Participation et suivi Petites Villes de Demain

## MARTIGNY

- > Conseils pour la traversée de bourg
- > Conseils pour la réorganisation interne de la mairie et amélioration thermique
- > Conseils pour la création d'un local technique
- > Suivi de conseil pour la réhabilitation de la salle polyvalente

## MONTREUIL-EN-CAUX

- > Conseils pour l'aménagement d'un terrain communal

## SAINT-LAURENT-EN-CAUX

- > Participation et suivi Petites villes de demain

## SAINT-CRESPIN

- > Conseils pour l'aménagement piéton et l'aire de loisirs

## SAINT-HONORÉ

- > Conseil pour la construction d'un local technique

## SAINT-OUEN-LE-MAUGER

- > Réflexion sur les projets d'aménagement

## TÔTES

- > Conseil pour l'aménagement d'une place et traversée de bourg
- > Diagnostic paysager « en marchant » : espaces publics, fleurissement (formation

des agents)

- > Participation et suivi Petites villes de demain

## VAL-DE-SAÏNE

- > Participation à la commission d'appel d'offres pour la réhabilitation de la salle des fêtes du foyer rural
- > Participation et suivi Petite centralité

## VAL-DE-SCIE

- > Participation et suivi Petites villes de demain

## VARENGEVILLE-SUR-MER

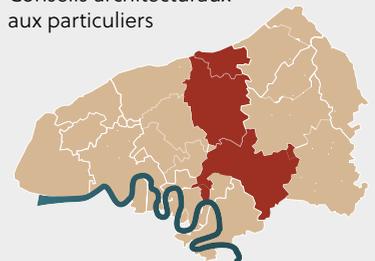
- > Conseils pour la traversée de bourg RD 75
- > Conseils pour des dossiers de particuliers concernant des plantations protégées

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DIEPPOISE

- > Participation à la présentation de la stratégie biodiversité

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERROIR DE CAUX

- > Participation au COPIL PADD
- > Sensibilisation des élus aux nouveaux aménagements de logements dans le cadre de la construction du PLUi
- > Conseils architecturaux aux particuliers



**75 RENDEZ-VOUS AVEC DES HABITANTS**  
**40 CONSEILS SUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME**  
**33 CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS (DONT 4 EPCI)**

VOTRE ARCHITECTE  
 CONSEILLÈRE  
**Valérie LOPES**

02 79 41 01 18

v.lopes@caue76.org



# ACTIONS PARTENARIALES

## SÉMINAIRES, RÉUNIONS TECHNIQUES, SALONS

### Association des maires de Seine-Maritime

- > Salon des maires en Assemblée Générale

### Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable

- > Groupe de travail « Bâtiments, biodiversité et trame noire/ pollution lumineuse »

### Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie

- > Promotion du livre Mares de Normandie et exposition photo au salon « Presqu'île en fleurs » à Cherbourg
- > Journées techniques du Programme d'Actions en Faveur des Mares

### Département de Seine-Maritime

- > Forum Petites Villes de Demain
- > Comité technique du plan paysage de l'opération Grand Site de France Étretat-Côte d'Albâtre
- > Comité de pilotage sur la politique des Espaces naturels sensibles
- > Visite avec les rapporteurs du ministère dans le cadre de la démarche clos-masures Unesco
- > Participation aux fiches aides pour les aménagements de centre-bourg
- > Choix des communes dans le cadre du dispositif Petites centralités

### Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime

- > Rencontre des architectes et des paysagistes conseillers
- > Rencontres de l'aménagement de l'arrondissement du Havre, de Dieppe et de Rouen en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Normandie, l'Agence d'Urbanisme de la Région du Havre, l'Agence d'Urbanisme Rouen Boucle de Seine et Eure
- > Réunions au sujet de l'étude expérimentale sur le « Zéro Artificialisation Nette »

### Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

- > Conseil de développement durable du territoire
- > Journée technique sur les mares
- > Rencontre technique sur les écomatériaux
- > Observatoire Photographique des Paysages de la vallée de la Seine

### PETR du Pays de Bray et du Grand Beauvaisis

- > Groupe de travail sur la filière argile et journée de découverte
- > Groupe de travail « Arbres, haies et vergers » autour de l'Appel à manifestation d'intérêt de la région Normandie
- > Groupe de travail Natura 2000

### Région Normandie

- > Comité technique du label Reconstruction en Normandie avec l'Union Régionale des CAUE
- > Ateliers du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
- > Ateliers thématiques pour l'élaboration de la Stratégie Régionale de la biodiversité Région/État – DIDVS : Observatoire Photographique de la vallée de la Seine
- > Rencontres de l'écoconstruction à Caen
- > Atelier réseau villes moyennes

## JURYS DE CONCOURS

### Dieppe

- > Construction d'un nouvel équipement aquatique

### Goderville

- > Aménagement du cœur de ville

### Le Havre

- > Construction du gymnase Vaillant et déconstruction du gymnase actuel ainsi que reconstruction d'un demi-terrain de football synthétique

### Oissel

- > Construction d'un pôle commercial quartier Saint-Julien

### Rouen

- > Construction de la piscine des Hauts de Rouen

### Yvetot

- > Construction du nouveau siège du Centre Communal d'Action Sociale

### Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

- > Restructuration du centre commercial Saint-Julien à Oissel

### Cerquall Qualitel

- > Trophée Jeunes talents 2022 au Havre

### Communauté de Communes Falaises du Talou

- > Construction d'un espace multiservice

### Département

- > Reconstruction du collège Courbet à Gonfreville-l'Orcher
- > Construction d'une cuisine centrale pour les collèges du secteur du Havre
- > Construction d'une nouvelle demi-pension et restructuration des locaux au collège Maupassant à Bacqueville-en-Caux

### Foyer d'accueil de l'enfance à Elbeuf-sur-Seine

- > Construction d'un bâtiment avec 36 places d'internes

### Logeo Seine

- > Construction de 60 logements collectifs à Maromme

### Seine Maritime Attractivité

- > Auditions des candidats pour le gymnase à Fontenay

## FORMATIONS, CONFÉRENCES OU VISITES

### Association Léopard Zébré

- > Visite commentée d'un clos-masure à Thérouldeville avec deux classes de primaire
- > Visite commentée d'un clos-masure à Bréauté pour le grand public

### Association Patrimoine et Environnement de Varengeville-sur-Mer

- > Conférence « Comment replanter les talus ? »

### Association Patrimoniale Fécampoise

- > Réunion d'information sur l'avenir des hêtres et des clos-masures

### Association Régionale des Cités-Jardins d'île de France

- > Colloque international et ouvrage « Des cités-jardins pour le XXI<sup>e</sup> siècle : valorisation, présentation et perspectives »

### Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les Travaux Publics

- > Formation Certificat d'Identité Professionnel Patrimoine à destination des artisans

### Délégation Académique à l'Action Culturelle du Rectorat de l'Académie de Normandie

- > Journées nationales de l'Architecture

### Direction Régionale Affaires Culturelles Normandie

- > Action « Graines d'architectes »
- > Séminaire des agents de la Direction Régionale des Affaires Culturelles sur l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle

### Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Normandie

- > 5<sup>e</sup> édition des Journées régionales du paysage sur les incidences du changement climatique sur nos paysages « Nouveaux climats – nouveaux paysages »
- > Présentation de l'Observatoire Photographique des Paysages de la vallée de la Seine

### École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie

- > Accompagnement des étudiants à Malaunay dans le cadre d'un atelier de projet urbain
- > Accompagnement des étudiants à Belbeuf dans le cadre d'un atelier de master DRAQ
- > Participation à la réunion de partage et d'information du réseau CHAIRE
- > Lancement de « Graines d'architectes » et visite de l'habitat balnéaire à Vattetot-sur-Mer avec les enseignants
- > Journées nationales de l'Architecture

### Frugalité heureuse et créative

- > Table ronde sur les tiny houses

### Habitat et qualité de vie

- > Visite d'opérations à Bois-Guillaume sur l'acceptabilité sociale de la densité

### Maison Familiale Rurale Coqueréaumont

- > Sensibilisation à la protection réglementaire des mares

### Région Normandie

- > Conférence sur la place de l'arbre dans la conception des jardins – parc de Clères (coprésentation CAUE 14 et CAUE 76, « L'Arbre et vous »)
- > Conférence sur la création de logements en milieu urbain, Réseau normand des villes moyennes
- > Présentation sur la protection réglementaire des haies pour l'Appel à manifestation d'intérêt sur les haies

### Unilasalle

- > Intervention auprès des étudiants sur les clos-masures (coanimation PnrBSN et CAUE 76)

## COMMISSIONS, COMITÉS, CONSEILS D'ADMINISTRATION

### Département

#### de Seine-Maritime

- > Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat

### Préfecture

#### de la Seine-Maritime

- > Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- > Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
- > Sous-Commission Départementale pour la Sécurité Publique
- > Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité
- > Comité Local de Cohésion Territoriale

### Direction Départementale des Territoires et de la Mer

- > Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
- > Commission de Conciliation en Matière d'Urbanisme
- > Commission d'Aménagement Durable

### Service Départemental Accompagnement des projets (ex-SMA)

- > Conseil d'administration

### Fédération nationale des CAUE

- > Instances nationales

### Fondation du patrimoine

- > Comité d'attribution du label

### Le Havre Seine Métropole

- > Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat

### Métropole Rouen Normandie

- > Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat

### Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

- > Conseil scientifique

### Union Régionale

#### des CAUE Normands

- > Conseil d'administration et assemblée générale annuelle

## AUTRES PARTENARIATS

### CARSAT

- > Avis sur les projets de réhabilitation et construction de résidences autonomes

### Conservatoire du Littoral

- > Étude sur les enjeux de valorisation du clos-masure de La Sauvagère et les perspectives d'évolution sur la commune du Tilleul
- > COPIL projet territorial Basse-Saône 2050

### Institut National

#### de l'Origine et de la Qualité (INAQ)

- > Échange et conseils dans le cadre de la démarche de création d'une AOP « Cidre du pays de Caux »

### Maison de l'Architecture de Normandie – le Forum

- > Exposition sur les écomatériaux « Et Si ? Construire et rénover autrement »
- > Lancement de la Résidence d'architecture de Montivilliers
- > Balade métropolitaine pour le festival Zigzag

# RAPPORT DE GESTION ANNUEL

## 1 – SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

### Conjoncture

La collecte de Taxe d'Aménagement connaît une hausse sur l'exercice 2022. Cette situation a eu un impact sur le budget, permettant de dégager un résultat bénéficiaire.

### Évènements importants

- L'exercice 2022 a été marqué par d'importants mouvements de personnels : deux départs, une absence longue maladie et trois recrutements.
- Arrivée d'une nouvelle gouvernance : élection d'un nouveau président et recrutement d'un nouveau directeur.
- Mise en application des observations de la Chambre régionale des comptes rendues en avril 2021.

### Chiffres à retenir

En ce qui concerne les produits, on observe :

- Une hausse de 138 793 € de la perception des taxes d'aménagement soit 8,8 %.
- Des subventions de fonctionnement en baisse de 67 223 €.
- Une baisse de 19 940 € pour le poste formation.

En ce qui concerne les charges, on observe :

- Des charges liées aux ressources humaines impactées à la hausse suite aux différents recrutements au cours de l'exercice 2022. Pour rappel, il y avait une absence de direction pendant l'exercice 2021.
- Une augmentation des dépenses de maintenance liée à des remises à niveau dans le bâtiment.
- Une baisse des honoraires des architectes de zone liée à deux départs en 2021.

Pour le budget, on retiendra les chiffres clés suivants :

#### PRODUITS

|            |             |                |
|------------|-------------|----------------|
| Approuvé : | 1 438 360 € |                |
| Réalisé :  | 1 788 813 € | soit + 19,60 % |

#### CHARGES

|            |             |               |
|------------|-------------|---------------|
| Approuvé : | 1 438 360 € |               |
| Réalisé :  | 1 439 809 € | soit + 0,10 % |

Résultat bénéficiaire de l'exercice : **349 006 €**

Pour le bilan, on retiendra les chiffres clés suivants :

|                                |             |
|--------------------------------|-------------|
| Immobilisations nettes         | 2 066 838 € |
| Fonds Propres de l'association | 3 930 557 € |

Le montant net de la subvention du Département pour l'aide à l'acquisition du siège social du CAUE, amortissable sur la même durée que l'acquisition financée, s'élève à 503 974 €.

Conformément à la résolution prise en Assemblée Générale du 21 juin 2022, sur proposition du Conseil d'Administration, le résultat de l'exercice 2021 a été imputé sur le compte « Autres réserves ».

## 2 – ÉVOLUTION PREVISIBLE DE L'ASSOCIATION POUR 2023

**Produits** : Le budget a été établi début 2022 dans la continuité des exercices précédents, en tenant compte des indices conjoncturels et des mouvements de personnel dont nous avons connaissance.

En ce qui concerne la Taxe d'Aménagement, le prévisionnel 2023 est établi sur base de la moyenne des quinze dernières années. Nous ne disposons toujours pas d'indicateurs permettant davantage de visibilité.

L'offre de formation relancée en 2023 ne permettra probablement pas de tenir les prévisions de recette 2023 compte tenu de la perte de l'agrément de droit CNEFEL par les CAUE.

**Charges** : Les charges de structure et de fonctionnement ont été estimées en 2022 en tenant compte des mouvements de personnel connus à ce jour au sein de l'équipe.

L'évolution des projets sur la location d'une flotte de véhicules mutualisés impactera à la baisse les prévisions de location de véhicules et à la hausse les frais de déplacement.

## 3 – AFFECTATION DU RESULTAT

**On constate un bénéfice de 349 005,76 €**

Le Conseil d'Administration, propose aux membres de l'Assemblée Générale d'affecter le Résultat au compte « Autres Réserves », portant le solde du compte à 3 428 628,15 €.

Le Trésorier,  
Olivier Roche



